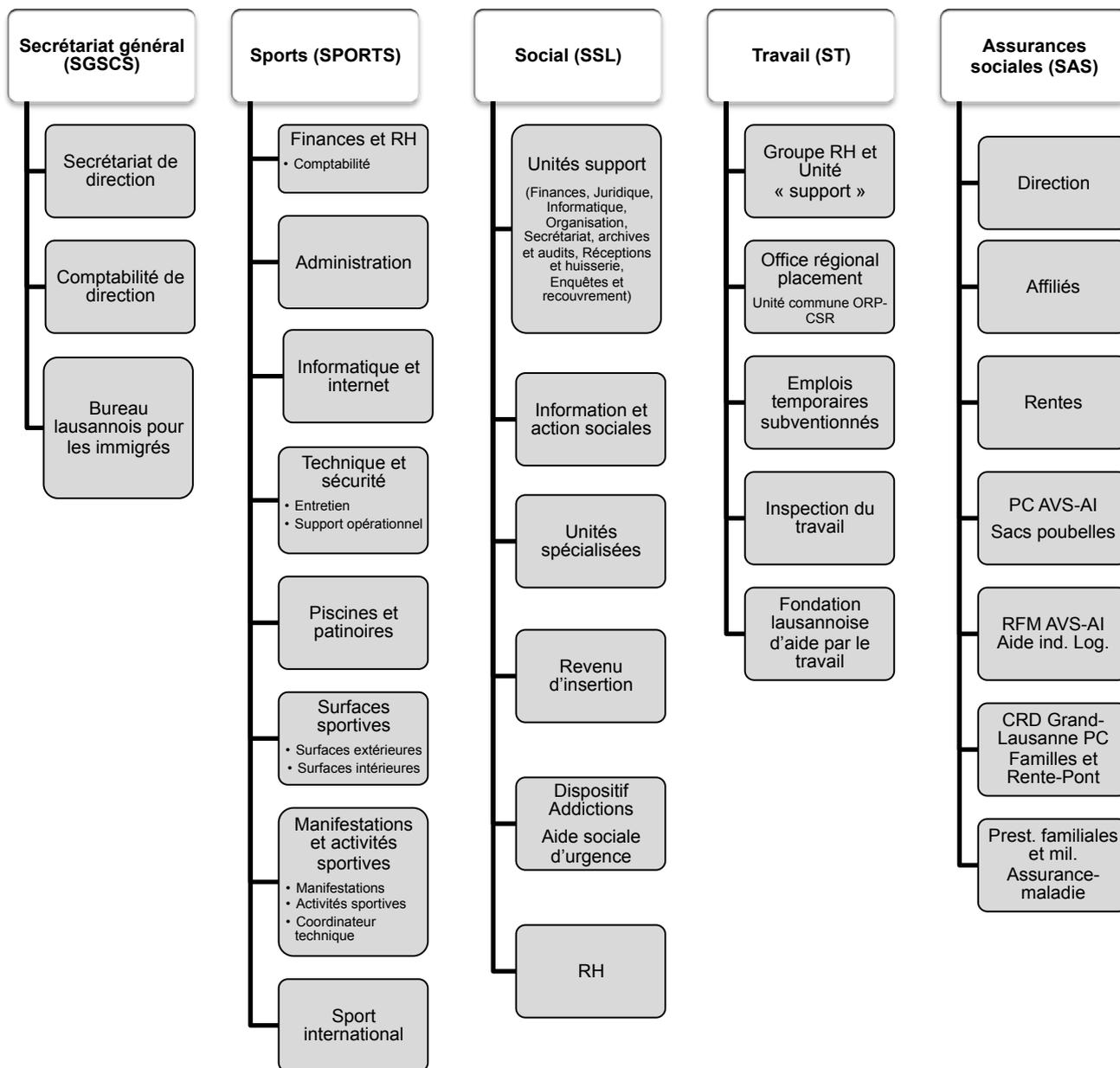


Direction des sports et de la cohésion sociale

Directeur



Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS)

Suite à la réorganisation des directions ayant marqué le début de la nouvelle législature, la Direction des sports et de la cohésion sociale est née de la réunion du Service social de Lausanne et du Service du travail – issus de l'ancienne Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale – avec les Services des sports et des assurances sociales (SAS), ainsi que le Bureau lausannois pour les immigrés – eux-mêmes issus de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

A cette direction a été adjoint un Secrétariat général, afin de se conformer à la volonté municipale d'harmoniser la structure de toutes les directions : en effet, désormais chacune d'entre elles est munie d'un Secrétariat général.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SGSCS)

Durant la période du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2016, le Secrétariat général de la direction a été assuré par le chef du Service du travail en tant que secrétaire général *ad interim*, avec l'appui de l'assistante du directeur des sports et de la cohésion sociale. L'équipe de direction du Service du travail a, pour sa part, assuré la gestion opérationnelle nécessaire à la mise en place du Secrétariat général dans les domaines des ressources humaines, des finances, de l'intendance et de l'informatique.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Comptabilité SCS	4.60	4.60	4.80	4.80
Direction SCS	0.80	0.80	1.80	0.80
Intégration	5.05	4.60	6.60	6.20
Total service	10.45	10.00	13.20	11.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 2.75

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Comptabilité SCS	5	4.60	5	4.80
Direction SCS	1	0.80	1	0.80
Intégration	6	4.60	8	6.20
Total service	12	10.00	14	11.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Direction SCS	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauches
Nombre de mouvement(s)	3	4

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

Le BLI est le centre communal de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme. Il fonctionne comme plate-forme d'information et de propositions pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral et a notamment pour missions de :

- contribuer à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers ;
- conseiller le public sur les questions liées à la migration, dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois ;
- soutenir les associations en matière de gestion de projets, par la mise sur pied de formations spécifiques et par le biais de soutiens financiers.

L'adoption d'un nouveau rapport-préavis sur la politique communale d'intégration par le Conseil communal, en novembre, aura constitué le fait marquant de l'année 2016. Jusqu'alors, le dispositif lausannois d'intégration s'était basé sur le rapport-préavis N° 2003/29 « Politique communale d'intégration et naturalisation des immigrés ». Or, depuis 2003, de nombreux changements sont intervenus, tant au niveau fédéral que cantonal. C'est dans ce contexte mouvant que, au cours des cinq dernières années, la Municipalité de Lausanne a engagé des démarches participatives afin d'élaborer, en concertation avec les partenaires de l'intégration, des nouvelles propositions, au plus près des besoins du terrain.

UN NOUVEAU RAPPORT-PRÉAVIS

Ces orientations, testées et approuvées, sont désormais inscrites dans le rapport-préavis N° 2016/33 « Redéfinir la politique communale visant à encourager l'intégration ». Ce rapport-préavis présente, de manière synthétique, les mesures relatives à la promotion de l'intégration sur le plan lausannois, tout en précisant la définition de l'intégration défendue par les autorités communales, définition partagée aux niveaux cantonal et fédéral. Il se concentre sur les mesures spécifiques conduites principalement par le BLI, telles la mise sur pied du Fonds lausannois d'intégration et les récentes impulsions données dans le domaine de l'intégration professionnelle des personnes migrantes.

Outre ce récapitulatif de mesures, le nouveau rapport-préavis vise à présenter les évolutions récentes en matière de politique d'intégration aux niveaux fédéral, cantonal et communal, ainsi que les conventions de subventionnement conclues avec le Canton de Vaud et couvrant la période 2014-2017. Au seuil de la nouvelle législature 2016-2021, ce rapport-préavis poursuit également l'objectif de consolider, sur le plan institutionnel, les missions du dispositif lausannois d'intégration et de présenter les orientations futures dans ce domaine.

Concernant les deux acteurs du dispositif lausannois d'intégration, il faut relever, au niveau organisationnel, que le BLI est désormais organisé en pôles thématiques. Sur le plan institutionnel, la Commission tripartite pour l'intégration des immigrés verra son rôle renforcé et élargi dès 2017.

SEMAINE CONTRE LE RACISME, DIXIÈME ÉDITION SOUS LE THÈME DE LA JEUNESSE ET DE L'ENGAGEMENT PARTICIPATIF

Manifestation pionnière, reprise dans d'autres villes en Suisse romande, destinée à la jeunesse et placée sous le slogan « Pas de place pour le racisme », la *Semaine lausannoise d'actions contre le racisme*, a fêté sa dixième édition. Cet anniversaire a permis de lancer la charte « *Lausanne – plurielle et engagée* », dans une dynamique participative, afin de sensibiliser le grand public et les prestataires de services sur le rôle positif qu'ils peuvent jouer en matière de promotion de l'égalité de traitement et de prévention du racisme.

Avec la collaboration d'une dizaine d'associations locales, le BLI a mis sur pied une quinzaine d'événements gratuits, tout en assurant une présence sur les réseaux sociaux. Le colloque intitulé « *L'action contre les inégalités dans l'espace urbain. Outil de prévention du racisme auprès des jeunes ?* » s'est déroulé le 18 mars et a réuni une centaine de professionnels du

secteur jeunesse, scientifiques et responsables de l'action publique, d'ici et de France. Les initiatives que les villes mettent en œuvre pour lutter contre les inégalités et prévenir le racisme dans l'espace urbain ont été au cœur des débats.

REMISE DU 1^{ER} PRIX DIVERSITÉ – EMPLOI – FORMATION

Lancé en janvier 2016, le *Prix Diversité – Emploi – Formation* vient récompenser un employeur ou un institut de recherche et de formation qui contribue, par des actions concrètes et exemplaires, à l'intégration professionnelle des personnes migrantes. Remis pour la première fois le 19 mai, dans une salle du Conseil communal comble, ce prix a réuni des représentants du monde économique et de la formation, du secteur de l'emploi et de l'insertion professionnelle, ainsi que des représentants associatifs, et a favorisé le réseautage entre partenaires. Le lauréat de cette première édition est la société JEUNCOMM Formation, qui a reçu un chèque de CHF 10'000.-, pour les cours de français langue étrangère (FLE) en contexte professionnel.

Organisé sur la base d'un partenariat avec l'EMS La Rozavère, le cours de FLE en contexte professionnel de JEUNCOMM Formation permet à toute personne allophone travaillant dans le milieu médico-social, après six mois de formation, de certifier officiellement son niveau de langue française utile à sa pratique professionnelle quotidienne auprès des résidents en EMS. Lancé à la fin 2015, le projet pilote a démarré avec 12 participants dont la plupart vient de passer leur Diplôme d'Etudes en Langue Française de niveau A2.

A terme et avec le soutien officiel de l'Association vaudoise d'établissements médico-sociaux (AVDEMS), le concept devrait se démultiplier au sein de l'ensemble des EMS lausannois et vaudois et permettre, à tout collaborateur actif depuis cinq ans, de valider son parcours professionnel en tenant compte de sa diversité culturelle, par l'obtention d'une attestation fédérale professionnelle.

PRÉPARATION À LA NATURALISATION : UN NOUVEAU DISPOSITIF

La récente révision de la loi fédérale sur la nationalité impliquera des nouvelles procédures cantonales et communales dès janvier 2018. A l'heure où les demandes de naturalisation enregistrent une hausse sensible, un nouveau dispositif en matière de préparation à la naturalisation a été mis sur pied en collaboration avec les associations partenaires et le Service social Lausanne (SSL).

Trois prestations, soutenues par la Ville de Lausanne, sont offertes aux habitant-e-s de Lausanne en vue de préparer l'audition de naturalisation. Les candidats à la naturalisation ont le choix de participer à l'une ou à l'autre de ces offres, ou de les combiner selon leurs envies et besoins :

- aide à la démarche de naturalisation : cette formation, organisée par l'Association CORREF, comprend neuf séances de 2h30 (22h30 au total) et offre un panorama des thématiques abordées pendant l'audition ;
- permanences de préparation à la naturalisation : organisées par l'association Nouvelles Perspectives, ces permanences se déroulent les vendredis, de 18h à 20h. Sans inscription, ces permanences permettent de se préparer ponctuellement et de se familiariser avec les thématiques abordées pendant l'audition ;
- visites d'institutions : organisées par le BLI, le programme annuel inclut les visites de l'Hôtel de Ville, du Grand Conseil et du Palais fédéral. C'est l'occasion d'approcher les institutions suisses, en compagnie des représentants du monde politique, ainsi que de mieux faire connaissance avec des institutions lausannoises.

Un dépliant, disponible auprès du bureau des naturalisations et dans les principales réceptions communales, donne toutes les informations pratiques sur ce dispositif qui sera opérationnel dès janvier 2017.

SERVICE DES SPORTS (SPORTS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Administration

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport
- direction et administration du service
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois
- administration du personnel du service
- comptabilité du service

Informatique et Internet

- support informatique en faveur du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages Intranet du service
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites Internet du service
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service
- promotion de projets spéciaux

Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale

Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise

Sport international

- valorisation de Lausanne comme capitale olympique et capitale administrative du sport mondial
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et Canton de Vaud)

Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball, etc.)
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand

Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du volet « sports » du projet Métamorphose
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles
- ouvriers spécialisés

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	9.65	10.05	9.65	9.65
Manif. et activités sportives	7.60	6.60	7.60	7.60
Piscines et patinoires	28.56	26.96	28.46	28.46
Sport international	1.50	1.50	1.50	1.50
Surfaces sportives	23.85	23.65	23.65	23.65
Unité technique	18.00	18.00	18.00	18.00
Total service	89.16	86.76	88.86	88.86

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	- 0.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	11	10.05	11	9.65
Manif. et activités sportives	7	6.60	8	7.60
Piscines et patinoires	31	26.96	33	28.46
Sport international	2	1.50	2	1.50
Surfaces sportives	24	23.65	24	23.65
Unité technique	18	18.00	18	18.00
Total service	93	86.76	96	88.86

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration (SPORTS)	1	1
Total service	1	1

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Nombre de mouvement(s)	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
	3	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	1
Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	3

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

ADMINISTRATION

Inaugurée le 23 juin 2006, la Maison du sport international (MSI) a pour objectif d'accueillir, sous le même toit, les acteurs de l'administration du sport international. Le succès a tout de suite été au rendez-vous et l'est encore aujourd'hui, dix ans après, avec plus de 30 fédérations et organisations sportives internationales et une vingtaine d'entreprises actives dans le domaine du sport, logées dans les cinq bâtiments formant la MSI. Cette infrastructure est un outil remarquable permettant à ses locataires de développer entre eux des synergies et de partager leurs expériences et leurs connaissances, tout en étant proches du Comité International Olympique (CIO). La réussite de la MSI et son importance pour le sport international et Lausanne en tant que capitale olympique ont été relevés par les différents orateurs, dont le président du CIO, M. Thomas Bach, présents lors des festivités célébrant le dixième anniversaire de la MSI en juin dernier. A relever que, pour répondre à son succès, un bâtiment supplémentaire est en cours de réalisation sur la parcelle adjacente et sera achevé en 2018.

Devant faire face à une augmentation toujours plus forte du nombre de participants et, dans le même temps, désireux de marquer d'une façon particulière le 35^e anniversaire des *20 km de Lausanne*, ses organisateurs ont décidé que cet événement majeur du calendrier sportif lausannois aurait lieu sur deux jours (samedi et dimanche). Ce format a permis d'offrir à celles et ceux inscrits dans les différentes distances de meilleures conditions de course. Malgré le mauvais temps, le nombre de participants a une nouvelle fois atteint un record avec 24'691 personnes franchissant la ligne d'arrivée (+ 8% par rapport à 2015). Enthousiasmé par les résultats et les retours des participants, le comité d'organisation des *20 km de Lausanne* a décidé de reconduire la formule en 2017, les 22 et 23 avril.

Dans le cadre du préavis N° 2015/05, « Centre sportif de Praz-Séchaud – Mise en conformité et homologation du terrain de football – Remplacement du terrain – Remplacement de l'éclairage », l'ancien terrain de football de Praz-Séchaud, datant des années 70, a été remplacé par un terrain synthétique répondant aux normes pour les compétitions de juniors et permettant aussi une utilisation lors de conditions météorologiques défavorables. Un nouvel éclairage a également été installé. Ce nouvel équipement est mis à disposition du FC Boveresses.

Prévus dans le cadre du préavis N° 2015/39 « Métamorphose – Centre sportif de la Tuilière – Création d'un centre de football et d'athlétisme – Demande de crédit d'ouvrage », les travaux pour la création de neuf terrains de football, d'installations pour la pratique de l'athlétisme et d'un bâtiment abritant des vestiaires, des bureaux et une buvette, ont débuté au printemps 2016. Le futur centre sportif de la Tuilière, dont l'ensemble des travaux est devisé à CHF 57 millions, est un élément essentiel dans la réalisation du futur écoquartier des Plaines-du-Loup, sa mise en service permettant de libérer les terrains nécessaires situés à la Blécherette.

Après Mexico City, Utsunomiya et Prague, le *3x3 Basket World Tour Master* a investi le centre de Lausanne le dernier week-end du mois d'août. Cette quatrième édition a été un véritable succès à la fois populaire avec un stade plein (12'000 spectateurs) et médiatique avec une diffusion des matches sur le site *rtssport.ch* et plus de 55'000 vues sur *Youtube*. Le comité d'organisation collabore avec l'association *Urban Project*, afin de faire la part belle à la culture urbaine. Graffitis, danse urbaine, concerts et tournois de basket populaire donnent ainsi un petit air de Brooklyn au quartier du Flon. Dès 2017, la société *Grand Chelem Management* reprendra le flambeau de la Ville de Lausanne, celle-ci demeurant un partenaire financier et technique.

Les 17 et 18 décembre 2016, la piscine de Mon-Repos a accueilli la première édition de la *Swim Cup*, manifestation regroupant l'élite mondiale de la natation pour diverses épreuves en petit bassin (25 m). Devant un public conquis (800 personnes sur des gradins spécialement aménagés dans l'enceinte de la piscine), plusieurs champions et championnes olympiques en titre (mais aussi du monde et d'Europe) se sont affrontés et ont permis à des nageurs locaux de se mesurer à eux. Une deuxième édition aura lieu en décembre 2017.

Enfin, conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 « Lausanne, Capitale olympique – Demande de crédit-cadre », il convient de signaler que les sommes dépensées en 2016 s'élèvent à CHF 132'260.- (contre CHF 106'292.- en 2015). Elles ont permis la présence d'une délégation aux Jeux olympiques de Rio, d'acquérir du matériel promotionnel, d'attribuer des mandats de communication et d'aider financièrement la tenue à Lausanne de plusieurs congrès internationaux. Il convient également de rappeler que les dépenses liées au projet *Volontaires sportifs lausannois* et à divers séminaires destinés aux collaborateurs et membres des fédérations et organisations sportives internationales établies à Lausanne sont également prises en charge par ce préavis.

INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2016 a été marquée par une augmentation des prestations de l'unité dans la plupart des manifestations sportives se déroulant sur territoire lausannois, souvent liée à une plus grande présence de chaînes de télévision et/ou de besoins multimédias. Pour l'année sous revue, le parc informatique du service comprend, pour 126 utilisateurs : 103 postes de travail, 44 imprimantes (dont 13 MFP), 120 raccordements téléphoniques, 19 smartphones et 27 téléphones mobiles. A cela s'ajoutent 25 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes, à la piscine de Mon-Repos et au Stade olympique de la Pontaise. Ces dernières participent également à la prévention des débordements de supporters à la Pontaise, lors des matches de football. Une webcam est par ailleurs installée au Chalet-à-Gobet. En 2016, un système d'écrans d'information au public a été installé à la piscine de Mon-Repos. Cette nouveauté est un projet pilote qui doit permettre ensuite d'étendre ce système d'informations dans d'autres installations de la Ville.

Dans le domaine de l'Internet, l'unité gère 14 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports, en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu d'autres unités du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et leur a créé et fourni divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques), pour leurs projets, installations ou manifestations.

Cette unité poursuit, par ailleurs, son implication dans la formation d'apprentis avec cinq médiamaticiens, dont quatre effectuent des stages dans différents services au cours de leur cursus alors que le cinquième accomplit l'intégralité de sa formation auprès du Service des sports.

MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'Unité manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- *20 km de Lausanne* : pour la 35^e édition, l'événement a été organisé pour la première fois sur deux jours. Cette décision a été prise afin d'accueillir dans de meilleures conditions le nombre toujours croissant de participants (+ 50% depuis 2011 et + 100% depuis 2006). Pour cette édition, malgré une météo défavorable, la course a connu une augmentation de 8% du nombre total de ses participants.
- *Journée Lausannoise du Vélo* : la 34^e édition, marquée par des conditions météorologiques mitigées (de fortes averses jusqu'à la mi-journée, puis un bel ensoleillement,) a vu la participation rester stable par rapport à l'année précédente avec 2'552 participants (2'582 en 2015).
- *Tournoi de volleyball interservices* : alors que 58 équipes de 27 services de l'Administration communale (300 personnes) s'étaient inscrites pour la troisième édition de ce tournoi, les conditions météorologiques ont rendu les terrains impraticables et ont forcé les organisateurs à annuler l'événement.
- *Triathlon de Lausanne* : c'est avec une météo idéale que les 1'718 participants ont pu s'élancer sur les parcours lausannois pour cette 23^e édition. Nous relevons les efforts constants du comité d'organisation pour réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation. Cette année, les quais ont pu être rendus à la circulation dès le lendemain en fin de matinée. Cette année a aussi été marquée par la désignation de Lausanne comme ville hôte de la Grande finale ITU 2019 ainsi que pour une étape de Coupe du monde ITU en 2018.
- *Christmas Midnight Run* : pour cette 11^e édition, quelques 4'707 coureurs se sont inscrits (4'957 en 2015). Dotée d'un fort capital de sympathie, cette course se rapproche des vingt plus grandes courses du pays. La *Christmas Midnight Run* n'attire pas seulement des coureurs confirmés, mais aussi une foule de participants moins sportifs, ce qui lui confère une ambiance unique et festive. D'ailleurs, pour cette édition, une augmentation d'inscriptions dans les catégories *Pères Noël* et famille a été constatée.
- *Mérites sportifs lausannois* : le 28 novembre a eu lieu au Casino de Montbenon la soirée des mérites sportifs lausannois. En tout, ce sont 200 athlètes qui ont été récompensés, 56 à titre individuel et 144, formant 26 équipes, pour leur performance collective. La salle était comble et les participants ont été ravis et fiers de recevoir une médaille. Le LUC

Volleyball a reçu le prix spécial *Lausanne Ville de sport* pour avoir obtenu la *Supercup* de volleyball, tout comme le Lausanne-Sports pour sa première place en *Challenge League*. La soirée fut animée par des démonstrations de capoeira et de samba, petit clin d'œil aux JO de Rio.

- **Défi Sportif Lausannois**: ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2016, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 13^e édition, 575 personnes se sont lancées dans l'aventure.
- **Volontaires Sportifs Lausannois**: cette année, pas moins de 26 manifestations sportives ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. En 2016, ils étaient 426 à avoir signé la nouvelle charte et à avoir participé plusieurs fois à un des événements partenaires.
- **Sports Passion** offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2015-2016, 44 activités sportives ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'112 heures d'enseignement, dispensées par 126 moniteurs (132 en 2014-2015). 4'062 élèves (3'602 en 2014-2015) ont pu en bénéficier.
- **Sport Bien-Etre** a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'Administration communale. Durant la saison 2015-2016, 238 personnes ont pu découvrir une des neuf activités proposées (aquagym, badminton, *fitness*, *kick boxing*, tai-chi, *nordic walking*, objectif dos, yoga-relaxation). Pour la seizième édition, 170 personnes se sont déjà engagées à démarrer une activité.

PISCINES ET PATINOIRES

Piscines de plein air

L'année 2016 a été marquée par des conditions météorologiques mitigées. En effet, les mois de mai et juin ont connu une météo froide et pluvieuse tandis que les mois de juillet et d'août ont bénéficié de conditions satisfaisantes.

Ainsi, en 117 jours d'exploitation (du 11 mai au 4 septembre) la fréquentation de la piscine de Bellerive a baissé de 13.9% par rapport à 2015 (168'028 entrées contre 195'165 l'année précédente), plaçant 2016 au huitième rang sur les vingt dernières années. La vente des abonnements (-4%) et celle des cartes multi-entrées (-11.8%) sont en baisse, ce qui s'explique par le mauvais temps, en particulier au mois de juin.

L'espace ludique pour les enfants, avec ses deux pataugeoires à thèmes, l'offre bien-être avec des équipements *spa* dans le bassin non-nageurs et le parc aquatique connaissent toujours le même succès. Ainsi, le parc aquatique a accueilli 15'304 personnes pendant la saison. Le club de plongée a fait découvrir ce sport et a formé quelque 209 plongeurs. Des animations « sport et santé » ont été développées avec la mise en place de cours *d'aquagym* et complétées par des journées et après-midis sportifs tels que tournois ludiques au parc aquatique, passeport vacances ou nage en eau libre avec le Lausanne Natation.

En 124 jours d'exploitation, Montchoisi a enregistré 77'694 entrées, soit une légère baisse de 4.7% par rapport à 2015, qui place la saison 2016 au deuxième rang des 30 précédentes. Les ventes d'abonnements, ainsi que des cartes multi-entrées, ont enregistré une baisse de respectivement 8.8% et 5%. Outre les séances régulières d'entraînement de ses sections *water-polo* et *natation sportive*, le Lausanne-Natation a dispensé 400 heures d'enseignement pour 449 enfants et 40 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé 16 séances gratuites d'aquagym durant la saison sous revue.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 21 mai au 21 août, ont également connu une belle fréquentation, grâce à la météo favorable de juillet et août. Il est à noter que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités. Cette situation reste particulièrement marquée à la piscine du Vieux-Moulin où la direction a mis en place, depuis sept ans, un service de sécurité tout au long de la saison. La mise en place d'un jeu aquatique à la piscine de Boisy et d'une *slackline* à la piscine du Vieux-Moulin ont connu un beau succès.

Mon-Repos

En 300 jours d'exploitation (290 en 2015), Mon-Repos a comptabilisé 225'540 entrées (227'665 en 2015), soit une légère baisse de 0.93% par rapport à l'année précédente. La fréquentation moyenne quotidienne s'élève à 752 personnes, ce qui, faute de place suffisante dans les bassins, entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit: 1'239 personnes (1'250 en 2015) ont suivi 3'254 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'353 heures en 2015).

Comme indiqué sous les faits marquants, Mon-Repos a été le cadre, les 17 et 18 décembre, de la première édition de la *Swim Cup* qui réunissait champions olympiques, champions du monde et d'Europe pour diverses compétitions en petit bassin. La deuxième édition est prévue les 20 et 21 décembre 2017.

Patinoires

Tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broom-ball), la patinoire de Montchoisi a enregistré, en 135 jours d'exploitation, 43'306 entrées, soit une diminution de 5.2% de

la fréquentation par rapport à 2015. Durant la saison 2016, 153 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 142 rencontres de championnat suisse de broomball et 204 heures de patinage artistique y ont été organisés.

La patinoire de la Pontaise a comptabilisé, en 126 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 16'088 entrées, contre 14'648 en 2015, soit une hausse de 9.8%, due principalement à sa couverture. En effet, en raison des travaux de transformation du Centre sportif de Malley qui vont entraîner la suppression provisoire de l'ensemble des surfaces de glace, des solutions ont dû être trouvées pour accueillir les utilisateurs de Malley. L'une d'elles consiste à poser un toit sur la patinoire de la Pontaise, permettant ainsi à la clientèle de profiter de la glace, même par mauvais temps.

SPORT INTERNATIONAL

Du 17 au 22 avril, s'est tenu au *SwissTech Convention Centre* de l'EPFL *Sportaccord*, congrès réunissant, autour de conférences, débats et présentations, l'entier des acteurs du sport international. Plus de 2'000 participants venus de toute la planète y ont assisté. L'Unité sport international a fortement collaboré à son organisation. Accueillir à Lausanne l'ensemble du monde du sport et de ses décideurs a été une opportunité, pour la ville et sa région, de renouveler leur attachement au monde du sport international. De plus, en tant que ville hôte, et en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres avec différents dirigeants afin de promouvoir Lausanne Capitale olympique.

Très impliquée dans la candidature des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2020, l'Unité sport international a rejoint le Comité d'organisation des futurs JOJ.

Dans le cadre de la valorisation de l'accueil des fédérations et organisations internationales, un certain nombre de formations continues en management sportif, tout comme des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays, ont été organisés durant l'année.

La Maison du Sport International (MSI) a fêté ses 10 ans. Une réception en présence, entre autres, du président du CIO, M. Thomas Bach, a été organisée en son sein et a réuni les différents acteurs du sport international basés à Lausanne et dans sa région.

En 2016, deux nouvelles fédérations ont choisi d'établir leur siège social à Lausanne et de rejoindre la MSI, il s'agit de la Fédération internationale de roller sports (FIRS) et de la Fédération mondiale de danse sportive (WDSF).

SURFACES SPORTIVES

En dehors des horaires scolaires (dès 18h en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent de pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et d'organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles ou piscines des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, le *Swiss Table Tennis Open* de Lausanne, la coupe suisse de gymnastique rythmique junior, le championnat de basketball LNA ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux autres sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs.

Le centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 3.75% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 153746 (contre 159'363 en 2015).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre d'excellentes conditions de pratique aux adeptes de course à pied, de VTT, de *walking* et de *nordic walking*. Depuis l'hiver 2013-2014, une convention a été signée avec la société Télé Leysin – Les Mosses – La Lécherette SA, permettant à cette dernière l'exploitation du remonte-pente. En 2016, le Chalet-à-Gobet a été le cadre d'*Equissima*, du Grand prix du Cyclophile lausannois ou encore de la 34^e journée lausannoise du vélo.

A Vidy, à proximité immédiate du stade Pierre-de-Coubertin, la place du Fair-Play permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basketball et du handball.

Le stade Juan-Antonio-Samaranch a accueilli le stage de préparation de l'équipe de Belgique pour l'Euro 2016 ainsi qu'un stage d'entraînement du *Sporting Club de Portugal*.

Le parcours Vita de Vidy, situé au bord du lac, est très apprécié par les écoles, les clubs et les familles. Depuis 2014, suite à des déprédations, les vestiaires du parc Bourget sont fermés. Toutefois, ils devraient connaître d'ici peu une nouvelle vie.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch ont été, une nouvelle fois, fortement mises à contribution. Il convient de rappeler que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

UNITÉ TECHNIQUE

L'année 2016 aura été marquée, pour l'Unité technique, par des études, la réalisation d'équipements et des travaux d'entretien sur l'ensemble du parc d'installations du Service des sports.

Elle a aussi soutenu plusieurs projets interservices au travers de son expertise et en représentant le maître d'ouvrage notamment dans le cadre du futur stade de la Tuilière ou du centre sportif de Malley. Elle a aussi participé au développement des différents programmes et cahiers des charges pour la réalisation des équipements sportifs intégrés au futur écoquartier des Plaines-du-Loup.

Prévus dans le cadre du préavis N° 2014/59 « Piscine de Mon-Repos. Réfection de la toiture », les travaux d'assainissement et de réfection de la toiture de la piscine ont été achevés au printemps 2016. Ils ont été suivis par le remplacement des tourniquets d'accès aux vestiaires et l'amélioration de l'étanchéité des goulottes des bassins.

A la Vallée de la Jeunesse, l'étude de l'assainissement des façades et de la toiture prévue dans le cadre du préavis N° 2015/59 « Vallée de la Jeunesse Assainissement des façades et de la toiture. Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente) » s'est poursuivie et doit aboutir à une demande de crédit d'ouvrage, pour des travaux prévus en 2017 et 2018.

En 2016, l'Unité technique a aussi effectué de nombreux travaux d'entretien, de modernisation et de transformation de diverses installations sportives. Sont à mentionner, entre autres, le remplacement de l'éclairage et des tableaux électriques de la salle omnisport de la Vallée de la jeunesse, le déplacement de l'ensemble de l'installation électrique, y compris les tableaux de la station de filtration, de la piscine de Bellerive-Plage et la couverture provisoire de la patinoire de la Pontaise.

Au travers de son groupe « support opérationnel », l'unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports, etc.) d'une vingtaine de manifestations sportives majeures ainsi que de près de 120 autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 720 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE (SSL)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Accueillir les lausannois-e-s en difficulté sociale et les aider à regagner leur autonomie

➤ information et action sociale / appui social (généraliste et spécialisé)

Garantir le minimum vital

➤ prestation financière du revenu d'insertion (RI)

➤ aides individuelles prélevées sur les fonds de la Direction SCS

Réduire les risques liés à la consommation de drogues, favoriser l'insertion et la thérapie

➤ dispositif addictions (échange de matériel stérile, appui socio-éducatif, activités et jobs à seuils adaptés)

Couvrir les besoins vitaux des personnes en situation de grande précarité

➤ aide sociale d'urgence (accueil de jour, hébergement, nourriture, hygiène et soins de 1^{er} recours)

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Action sociale	45.60	44.15	44.50	41.80
Aide sociale d'urgence	6.50	6.50	6.60	6.60
Direction domaine RI	1.90	1.70	1.90	1.70
Direction domaine social	4.90	4.80	4.85	4.80
Direction domaine spécialistes	3.40	2.80	2.70	2.70
Direction domaine support	2.00	2.00	1.60	1.00
Direction SSL	3.00	3.00	3.00	2.50
Dispositif addiction	0.50	0.50	0.50	0.50
Enquêtes et contentieux	11.90	11.70	11.90	11.70
Finances	2.30	2.30	2.30	2.30
Formation et Progrès RI	10.50	8.80	9.80	7.50
Info sociale - SSL	11.80	11.80	11.85	11.85
Informatique	1.00	0.90	1.00	0.90
Insertion	10.80	6.60	9.80	9.10
Institutions subventionnées	1.40	0.50	1.00	0.50
LAMal et permanence sociale	4.10	4.05	5.70	5.50
Organisation & documentation	1.20	1.20	1.70	1.20
Pool SE et Audit RI	10.80	10.20	9.50	8.30
Réception RI	14.00	14.00	14.20	14.00
Revenu insertion	69.40	64.30	71.40	66.90
RH - SSL	4.60	4.45	4.60	4.60
Stats & mobilité	1.00	1.00	1.00	1.00
Unité assainissement finances	5.60	4.60	5.60	5.60
Unité Jad	0.00	0.00	5.00	0.80
Unité juridique	2.00	2.00	2.00	1.50
Unité logement	19.20	19.18	23.45	22.70
Unité SSL-ORP	3.60	3.60	3.40	3.40
Total service	253.00	236.63	260.85	240.95

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Unité administrative	
Total service	+ 7.85

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Action sociale	60	44.15	55	41.80
Aide sociale d'urgence	8	6.50	8	6.60
Direction domaine RI	2	1.70	2	1.70
Direction domaine social	5	4.80	5	4.80
Direction domaine spécialistes	4	2.80	4	2.70
Direction domaine support	2	2.00	1	1.00
Direction SSL	3	3.00	3	2.50
Dispositif addiction	1	0.50	1	0.50
Enquêtes et contentieux	13	11.70	13	11.70
Finances	3	2.30	3	2.30
Formation et Progrès RI	10	8.80	9	7.50
Info sociale - SSL	15	11.80	15	11.85
Informatique	1	0.90	1	0.90
Insertion	9	6.60	12	9.10
Institutions subventionnées	1	0.50	1	0.50
LAMal et permanence sociale	6	4.05	8	5.50
Organisation & documentation	2	1.20	2	1.20
Pool SE et Audit RI	14	10.20	12	8.30
Réception RI	18	14.00	18	14.00
Revenu insertion	71	64.30	74	66.90
RH - SSL	7	4.45	7	4.60
Stats & mobilité	1	1.00	1	1.00
Unité assainissement finances	6	4.60	7	5.60
Unité Jad	0	0.00	1	0.80
Unité juridique	3	2.00	2	1.50
Unité logement	23	19.18	27	22.70
Unité SSL-ORP	4	3.60	4	3.40
Total service	292	236.63	296	240.95

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n		n	
Insertion	1		1	
Total service	1		1	

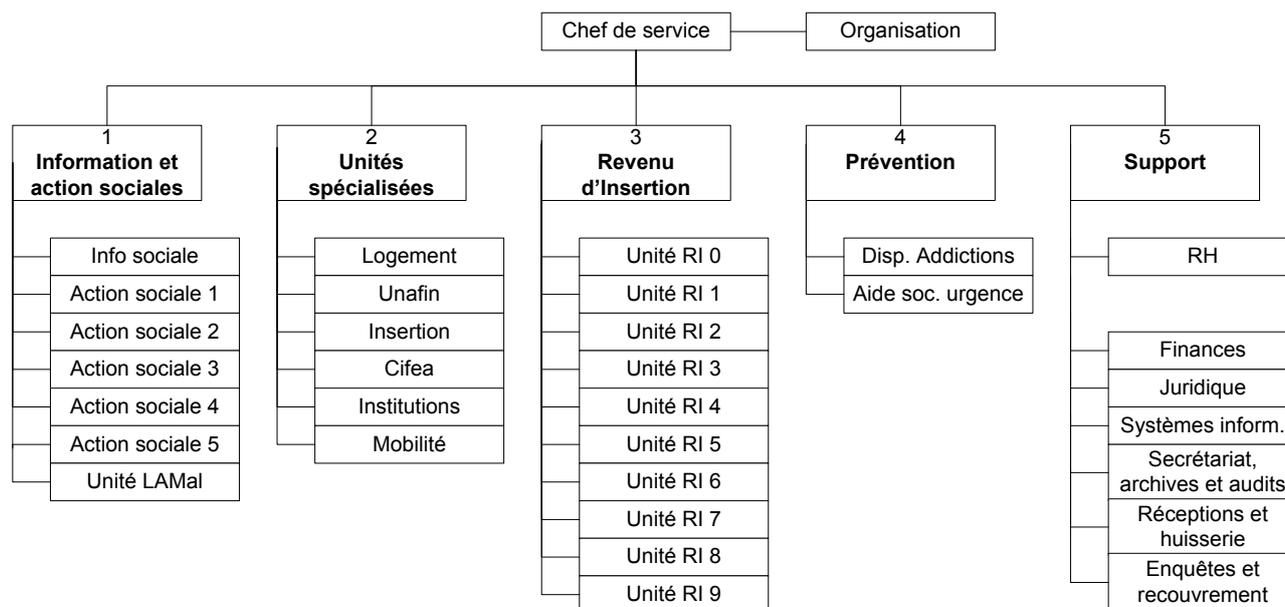
Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	29	33

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	1
Décès	
Démission	26
Départ à la retraite	1
Fin de contrat	1
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	29

ORGANISATION



ACCUEILLIR LES LAUSANNOIS-E-S EN DIFFICULTÉ SOCIALE ET LES AIDER À REGAGNER LEUR AUTONOMIE

DOMAINE 1 – UNITÉS D'INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Unité information sociale

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de consultations (permanences) à l'info sociale	5'454	5'531	5'802	5'785	5'791
Nombre de dossiers suivis par l'info sociale (année)	692	718	984	807	730
Nombre de personnes ou ménages ayant reçu une aide casuelle			242	262	287
<i>dont montant en CHF</i>			436'260	451'080	547'366

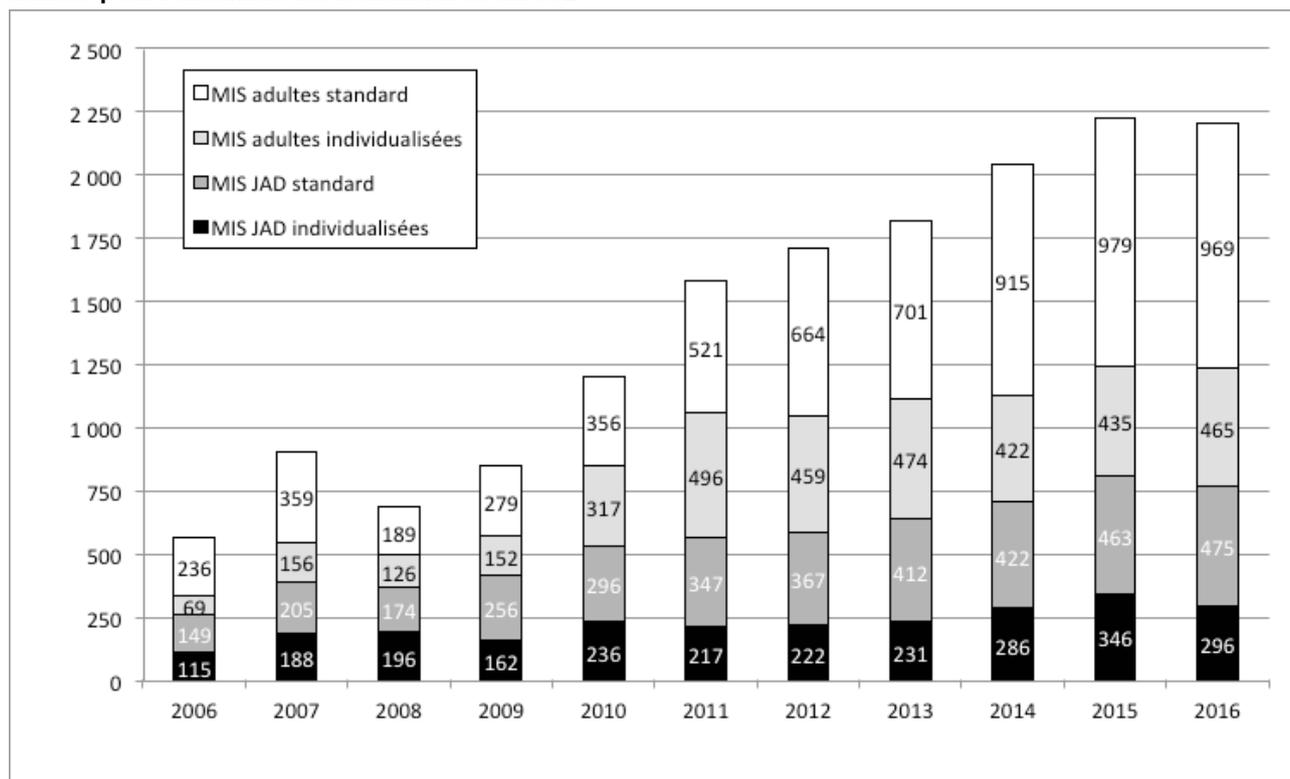
L'aide casuelle permet d'aider des personnes ou ménages à faire face à une dépense imprévue qui les plongerait temporairement dans l'indigence. Elle est calculée selon le droit RI et vise à éviter un endettement ou une éventuelle entrée durable au RI.

Unités d'action sociale

	2014	2015	2016
Nombre de bilans sociaux établis	6'413	6'504	4'862
<i>Nombre de dossiers concernés</i>	4'205	4'143	3'877
Nombre de plans d'action personnalisés		3'475	3'786
Nombre de prestations d'appui social généraliste prévues par les plans d'action		5'439	5'790
- Exemples de prestations			
aide à la gestion budgétaire, conseils dettes		295	245
aide à la gestion administrative (budget, paiements, courriers)		881	965
aide dans les démarches liées à la subsidiarité (démarches auprès des assurances sociales notamment)		298	299
élaboration d'un projet professionnel ou de formation		581	727
suivi des bénéficiaires dans la mise en place de leur projet professionnel ou de formation		1'024	1'063
aide aux bénéficiaires atteints dans leur santé		1'023	1'221

Les données détaillées ne sont disponibles que depuis 2015, grâce à une application informatique développée par le SSL pour faciliter le travail des assistantes sociales et des assistants sociaux.

Nombre de mesures d'insertion socioprofessionnelle (MIS) offertes aux jeunes adultes en difficulté (JAD) et aux adultes pour l'ensemble des bénéficiaires du SSL



En 2016, 1'196 personnes auront bénéficié d'une mesure d'insertion socioprofessionnelle (cours, stage en entreprise, etc.). Ce nombre se montait à 1'176 en 2015, 1'151 en 2014, 1'070 en 2013 et 716 en 2010.

Programmes de formation FORJAD – FORMAD

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Nbre total de participants inscrits au programme	93	99	108	91	98	122	110	-10%

Rappel : sont inscrits au programme FORJAD (formation jeunes adultes 18-25 ans) ou FORMAD (formation adultes 26-40 ans) les bénéficiaires à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage et doivent être mis au bénéfice de la prestation *Acc-Ent* du Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Le système informatique *Progres* ne permet pas d'extraire le nombre de jeunes à l'aide sociale qui entreprennent un apprentissage hors programme FORJAD ou FORMAD.

Unité assurance maladie

Evolution des demandes et prestations

	2013	2014	2015	2016
Nombre de personnes reçues	1'018	2'100	2'333	2'152
- Selon type de prestations				
résiliations de contrats	162	263	236	187
affiliations de caisses	157	294	267	169
changement d'assurance maladie ¹	566	1'054	1'007	741
visites à titre informatif	326	1'827	2038	1'594

¹ La réduction des parts à charge sur les primes 2016 pour les bénéficiaires au RI est également possible via les subsides pour cas de rigueur (268 demandes).

Ces opérations permettent de réduire la part à charge des bénéficiaires du RI dans le paiement de leur prime d'assurance maladie et de faciliter ainsi le maintien de la couverture.

Cette année, cette opération s'est répartie entre l'Unité LAMal et les assistantes sociales et assistants sociaux généralistes, ce qui explique la baisse du nombre de personnes reçues par l'unité en 2016.

Unité commune ORP – CSR

A la demande de l'autorité cantonale, le SSL et le Service du travail (ST) ont lancé un projet pilote d'Unité commune, en février 2015. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- mise en œuvre d'un protocole de prise en charge concertée – entre les assistants sociaux et les conseillers en placement – des requérants du RI ;

- augmentation de la dotation de l'office régional de placement (ORP): l'unité est dotée d'un conseiller en placement pour 65 personnes au lieu de 130. Côté CSR (centre social régional), on en reste à un assistant social pour 90 dossiers payés;
- modification des règles en vigueur, en ce sens que
 - la participation de l'usager à une mesure d'insertion cantonale financée par le SPAS n'entraîne plus d'inaptitude au placement comme c'est toujours le cas en dehors de l'expérience pilote;
 - l'ORP ne renvoie pas au CSR les personnes qu'il juge inapte au placement (alors que selon les règles usuelles, environ la moitié des usagers sont retournés au CSR).

Fin 2016, 1'112 personnes avaient été adressées à l'Unité commune ORP – CSR par le SSL. Cette expérience pilote sera évaluée durant le premier semestre 2017 par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP).

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

Unité logement (UL)

Évolution des demandes et prestations

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Nouvelles demandes	636	683	745	741	1'098	1'362	+24
- Selon type de problématique							
accès au logement	527	577	629	590	911	1'144	+26
maintien dans le logement	109	106	116	120	187	218	+17
- Selon type de prestations							
individuelles (appui social)	273	268	330	469	823	1'085	+32
collectives (ateliers de recherche de logement Infolog)	363	415	415	272	275	277	+1
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année	460	518	547	543	634	981	+55

Les nouvelles demandes recouvrent toutes les demandes adressées à l'UL, soit: les fiches de transmission en provenance principalement de l'Unité info sociale et des assistantes sociales et assistants sociaux généralistes du SSL, les avis d'exécutions forcées de la Justice de paix, les demandes d'appui des sous-locataires du parc UL et enfin les participations à Infolog.

L'augmentation de +24% des nouvelles demandes est principalement due à l'augmentation du nombre de fiches de transmission.

Depuis le 1^{er} avril 2016, l'UL centralise toutes les prestations d'hébergement provisoire, ce qui implique:

- la distinction de deux types de demandes, urgentes ou normales, qui peuvent être adressées à l'UL. Sur les 645 fiches transmissions reçues en 2016, on compte:
 - 185 fiches de transmission urgentes,
 - 460 fiches de transmission normales;
- la compétence de l'UL pour délivrer les premières garanties d'hôtel. Sur les 142 garanties délivrées, on compte:
 - 101 octrois de garanties pour 30 nuits,
 - 41 octrois de garanties pour 5 nuits.

La forte augmentation des ménages ayant été au bénéfice d'un appui social lié au logement dans l'année (+55%) est principalement liée à l'introduction de la nouvelle prestation d'aide individuelle à la recherche d'un logement destinée aux personnes bénéficiant d'un hébergement provisoire. Cette prestation dure trois mois et est renouvelable une fois.

Évolution du parc de logements – état au 31 décembre de chaque année

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Objets et gérances								
Nombre d'objets total	382	422	455	464	499	503	537	+7
- Selon type d'objet								
logements loués à des gérances	378	400	433	438	441	452	440	
chambres meublées (communautaires, pension Simplon, César-Roux 16)		18	18	22	51	51	60	
studios et 2p. meublés (Le Patio)							24	
chambres hôtel conventionnées	4	4	4	4	7	23	13	
Nombre de gérances	45	46	45	45	50	50	51	+2

Le SSL a poursuivi en 2016 le développement de l'offre provisoire avec les opérations César-Roux 16 (9 chambres meublées au 1^{er} étage, à disposition jusqu'au démarrage des travaux de rénovation de l'immeuble) et du Patio (61 logements au total livrés en décembre 2016: 24 entrées en décembre 2016).

En 2016, l'UL a contracté 97 nouveaux baux (dont 24 pour le Patio) et rendu 39 logements dont la majorité concerne César-Roux 16 (en vue des travaux).

Le nombre de ménages relogés dans le parc du SSL est de 144 contre 107 ménages en 2015 et 109 en 2014. On compte par ailleurs 126 ménages qui ont quitté leur logement SSL, contre 98 en 2015 et 104 en 2014. Ces résultats incluent les chambres des appartements communautaires qui totalisent, pour l'année 2016, 49 entrées (contre 43 en 2015) et 40 sorties (contre 33 en 2015).

Actuellement le SSL travaille sur deux projets logement: la rénovation de César-Roux 16 (46 logements et 25 chambres meublées) et la construction de St-Martin 16-18 (42 logements durables et 40 chambres meublées temporaires).

Évolution des expulsions du logement (habitations)

Expulsions	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Annoncées	212	63	117	109	111	115	113	-2
Exécutées	118	nd	87	68	83	62	66	+6

En 2016, 47 procédures d'expulsions ont été annulées, contre 53 en 2015 et 28 en 2014, grâce notamment au travail de prévention et d'aide au maintien réalisé par l'Unité logement. L'augmentation des maintiens dans leur logement des personnes menacées d'expulsion a pour effet de faire diminuer la pression sur les besoins en relogement.

Évolution des lots stockés au garde-meubles – état au 31 décembre de chaque année

Lots et entrées	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Lots stockés	117	54	44	43	30	23	23	-
Entrées durant l'année	48	40	54	60	60	45	47	+4

Unité d'assainissement financier (Unafin)

Évolution des demandes et prestations

Dossiers	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Nouveaux dossiers ouverts durant l'année	169	146	165	165	203	241	215	-11
Demandes « Horizon » (nouvelle prestation dès 2014)					97	196	295	+51
Dossiers en cours au 31 décembre	130	139	164	150	206	249	271	+9

Le nombre de nouveaux dossiers ouverts en 2016 est en léger repli par rapport à 2015 avec -11%, après +19% en 2015. Par ailleurs, les demandes *Horizon* continuent d'augmenter (+51%), en raison notamment d'une meilleure connaissance de cette prestation par les assistantes sociales et assistants sociaux du CSR de Lausanne. Ainsi les prestations de l'Unafin sont désormais totalement intégrées à la stratégie du SSL d'autonomisation des bénéficiaires du RI. Lorsqu'ils sont endettés, ces derniers sont sensibilisés au fait qu'en cas de reprise d'emploi, des solutions d'assainissement financier peuvent être mises en œuvre, évitant ainsi la péjoration de leur situation économique.

Dossiers fermés en 2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Dossiers fermés durant l'année (nombre / %)			147/100	130/100	200/100	205/100	+3
Désendettement (total ou partiel)	22	17	20/14	15/12	19/10	24/12	+26
Stabilisation de l'endettement	nd	37	23/16	9/7	24/12	25/12	+4
Bilan endettement et infos			39/26	37/28	97/49	124/60	+28
Réponse à des demandes spécifiques			24/16	35/27	20/10	11/5	-45
Autres (interruptions, abandon du projet, etc.)			41/28	34/26	40/20	21/10	-47

L'augmentation des dossiers fermés reflète la croissance importante des dossiers ouverts durant les dernières années: +10% en moyenne sur les trois dernières années.

Actions de prévention

Nbre séances totales / nbre de séances réalisées par l'UnAFin / nbre participants	2012	2013	2014	2015	2016
Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion)	5/0/174	5/1/161	4/1/213	7/2/396	6/6/356
Nouvelles familles (Espaces prévention Pro Familia)	41/21/207	46/21/205	46/18/231	-	-
Collaborateur-trice-s de la Ville de Lausanne	2/1/75	2/2/110	2/2/107	-	-
Apprenti-e-s du canton et ensemble des communes vaudoises	2/2/82	2/2/92	2/2/75	2/2/52	2/2/50
Permanence téléphonique Info Budget (nbre permanences / nbre appels)	66/336	65/347	67/351	66/338	66/379
Actions auprès de publics spécifiques (ORP et Migrants)			6/6/74	9/9/170	-

A la demande du SSL, l'action *Nouvelles Familles* a été intégralement revue, en collaboration avec le Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS), l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD), le Service de la protection de la jeunesse (SPJ) et la Fédération des consommateurs (FRC). A cet effet, les infirmières de la petite enfance des

Espaces Prévention vaudois ont été consultées et une brochure a été conçue et diffusée auprès du public-cible dès avril 2016 via le réseau des professionnels en lien avec la petite enfance.

Concernant l'action auprès des collaborateurs/trices de la Ville de Lausanne, aucune demande en provenance des services de l'administration communale n'a été relayée par le biais du Service du personnel (SPEL) en 2016 mais une démarche est en cours pour 2017. Par ailleurs, l'action de sensibilisation des conseillères et conseillers ORP s'étant tout juste terminée fin 2015, il n'y a pas eu la nécessité de la reconduire en 2016.

Concernant la troisième mission de l'Unafin, qui intervient en tant que centre de compétences sur la gestion des dettes, les collaboratrices et collaborateurs du CSR de Lausanne ont sollicité l'Unafin à plus de 160 reprises durant l'année pour des questions en lien avec la gestion des dettes.

Unité insertion (UI)

En 2016, l'unité a suivi 438 personnes, dont 318 de 18-25 ans. Ce suivi a pris fin pour 256 d'entre elles, avec les résultats suivants :

Motif de fin de prise en charge (nombre / %)	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Évolution en %
Entrée en formation professionnelle	38/13.3	28/16	52/19	52/22	68/27	77/30	+13
Prise d'emploi	26/9.1	13/7	20/7	30/13	32/13	17/7	-42
Retour à l'AS avec bilan ou projet	82/ 28.7	38/21	48/17	17/7	29/11	28/11	-3
Mesure d'insertion ou stage en entreprise de longue durée	13/4.5	8/5	18/6	17/7	23/9	16/6	-30
Transfert à l'ORP	17/ 5.9	15/8	13/5	16/7	18/7	16/6	-10
Déménagement, service militaire, etc.	7/ 2.4	6/3	15/5	20 / 9	22/9	24/9	+9
Interruption due à des problèmes de santé, de logement ou garde d'enfant	40/14	19/11	40/14	48/20	34/13	41/16	+21
Défaut de collaboration, absences	63/22	52/29	74/27	35/15	29/11	37/15	+28
Total	286/100	179/00	280/100	235/100	255/100	256/100	

Le SSL a lancé, en septembre 2014, un projet pilote de prise charge spécifique des jeunes de 18 ans, confié à son Unité insertion. Le 1^{er} mars 2016, le projet s'est étendu aux jeunes de 19 ans et a pris fin le 31 août 2016 pour anticiper la mise en application de la LASV. Les éléments suivants caractérisent cette expérience :

- les jeunes font l'objet d'une prise en charge intensive dans les trois premiers mois ; ils sont notamment reçus par des conseillères et conseillers en orientation et insertion professionnelle, lesquels recourent à des stages en entreprise, lorsque cela s'avère utile pour élaborer ou valider un projet professionnel ;
- la collaboration des parents pour accompagner la mise en œuvre de ce projet est sollicitée. Il ne s'agit cependant pas de leur demander une contribution financière.

Les résultats suivants sont enregistrés :

01.09.2014 – 31.08.2016	
Nombre de bénéficiaires entrés dans le protocole depuis le 1.09.2014	252
Nombre de bénéficiaires sortis du protocole au 31.08.2016	129
- Motifs de sortie (nbre / %)	
Entrée en formation	59/46
Emploi	8/6
OPTI/ SEMO	9/7
Transferts vers un AS hors protocole après un an de suivi (dont 8 situations encore suivies par l'UI) ou pour demande AI en cours (7)	26/28
Plus de nouvelles / plus de droit RI	17/13
Changement de CSR	8/6
Départ à l'étranger	2/2

Unité acquisition compétences de base

La Ville de Lausanne, via le SSL, achète des cours à la Communauté d'intérêt pour la formation de base des adultes (CIFEA) afin de les offrir gratuitement aux lausannois-e-s en situation de précarité socio-économique et ne bénéficiant pas d'autres mesures de formation. La CIFEA est composée de cinq associations : CEFIL – Le Relais, Centre femmes – Appartenances, Corref, Français en jeu, Lire et Ecrire. Tout comme les prestations de l'Unafin, celles de la CIFEA sont désormais bien intégrées à la stratégie d'autonomisation des bénéficiaires du RI.

	2013	2014	2015	2016
Nombre de places de cours conventionnées	4'083	3'832	4'238	4'208
Nombre d'heures de cours/participant conventionnées	140'716	140'662	142'072	141'196
Financement conventionné avec institutions CIFEA (en CHF)	3'456'016.83	3'521'716.28	3'566'397.88⁸	3'554'866.89
part Ville de Lausanne – SSL	3'061'903.35	3'130'627.79	3'128'300.37	3'129'999.92
part Etat de Vaud (DSAS ² , DFJC ³ et DECS)	370'242.08	366'870.29	414'544.01 ⁸	401'313.47
part BLI	23'871.40	24'218.20	23'553.50	23'553.50
Financement conventionné avec le BIP-BIP (en CHF)	20'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Financement conventionné avec les institutions hors CIFEA(en CHF)	54'958.68	0	0	0
Financement conventionné total du SSL (en CHF)	3'136'862.03	3'150'627.79	3'148'300.37	3'149'999.92

Unité institutions diverses (droit, lien social, famille, 3^e âge)

Adhésion au réseau des villes amies des aînés

Suite à l'adoption du rapport-préavis N° 2013/06 « Politique sociale de la vieillesse », le SSL a engagé, fin 2014, une série de consultations des seniors dans le cadre de l'adhésion de la Ville de Lausanne au Réseau mondial des villes amies des aînés.

Au cours de l'année 2015, six ateliers thématiques ont été organisés et ont permis à la Ville de Lausanne de rejoindre le réseau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au cours de l'année 2016, de nombreux contacts avec des services de la ville et des partenaires extérieurs ont été réalisés par le SSL afin de concrétiser les propositions et recommandations formulées dans les ateliers thématiques.

Cette démarche a été complétée, fin 2016, par une consultation de l'ensemble des services de l'administration communale, dont l'objectif est d'avoir une vue d'ensemble des actions mises en place ou projets envisagés par la Ville en faveur des seniors.

L'ensemble de ces travaux fera l'objet d'un préavis au Conseil communal qui présentera le plan d'action global.

Unité mobilité

Évolution des courses de loisirs subventionnées en faveur de personnes à mobilité réduite

	Taxis			THV			Total		
	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)	Usagers	Courses	Dépense nette (CHF)
2008	718	23'295	402'159.40	512	10'735	353'194.40	1'230	34'030	755'353.80
2009	758	27'204	453'677.60	457	9'789	334'386.30	1'215	36'993	788'063.90
2010	825	29'627	497'569.20	487	10'017	343'963.40	1'312	39'644	841'532.60
2011	830	32'283	547'314.20	524	10'739	381'413.20	1'354	43'022	928'727.40
2012	757	29'561	490'122.90	598	9'720	343'190.40	1'355	39'281	833'313.30
2013	695	27'122	458'186.30	603	9'601	350'030.40	1'298	36'723	808'216.70
2014	637	24'358	401'996.30	631	9'257	342'157.80	1'268	33'615	744'154.10
2015	620	22'537	379'565.40	656	9'065	331'305.75	1'276	31'602	710'871.15
2016	613	22'296	375'988.00	664	9'114	337'563.50	1'277	31'410	713'551.50

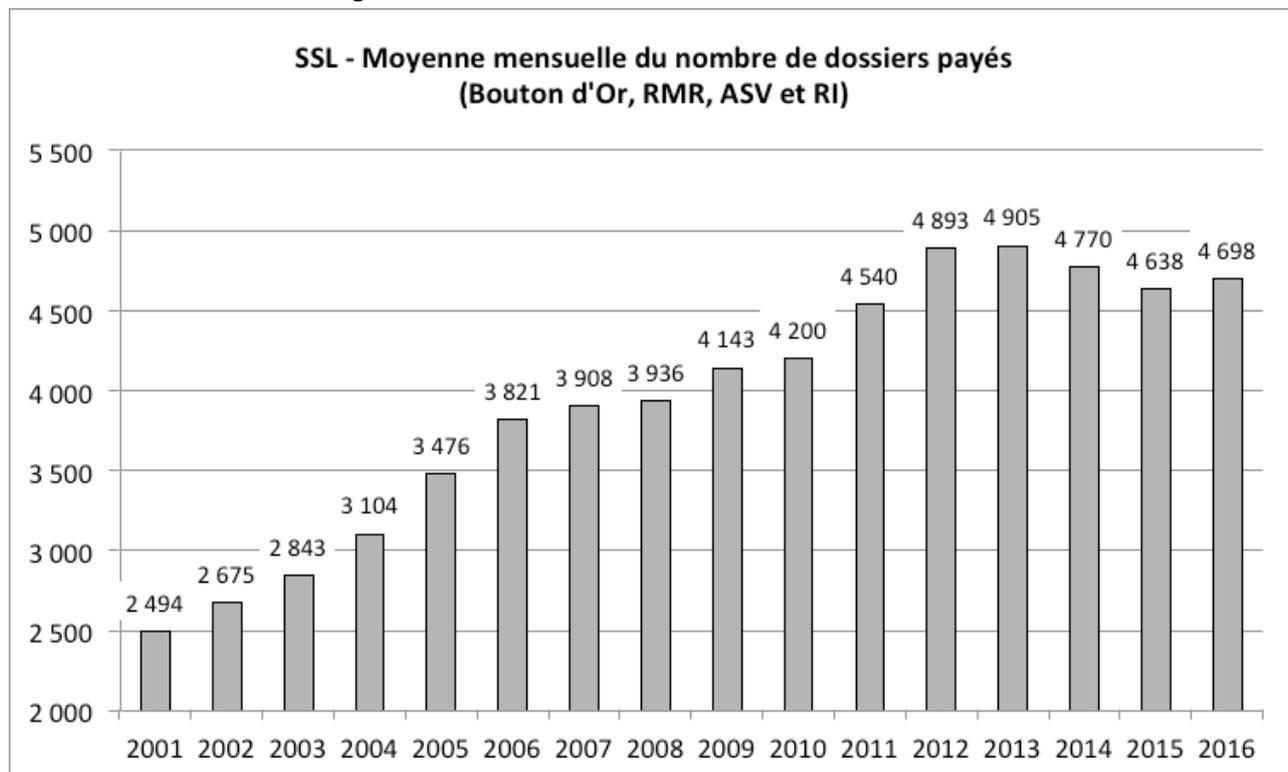
La diminution de la dépense enregistrée depuis 2011 tient pour une large part à une application restrictive des conditions d'accès à la prestation de transport par taxis, telles qu'appliquées par les centres médico-sociaux. Dans certains cas, ce durcissement pouvait s'avérer contraire aux prescriptions communales. Le SSL est intervenu auprès de l'autorité compétente et les démarches sont actuellement en cours auprès des différents partenaires, afin de clarifier les conditions d'accès à cette prestation. Tandis que la clientèle des taxis a décliné légèrement, celle de Transport Handicap Vaud (THV) a quelque peu augmenté. La dépense totale, elle, s'est stabilisée.

GARANTIR LE MINIMUM VITAL

DOMAINE 3 – REVENU D'INSERTION (RI)

Évolution de la demande du RI – Dépenses et nombre de dossiers

Évolution des dossiers des régimes cantonaux



Après deux années de baisse de la moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés, l'année 2016 enregistre une augmentation de 1.3% (+60 dossiers), sans pour autant atteindre le nombre de dossiers payés en 2014.

La classe d'âge des *50 ans et plus* est celle qui présente l'augmentation la plus forte entre 2014 et 2016.

La catégorie des personnes sans formation professionnelle reste surreprésentée par rapport aux catégories de formation initiale et supérieure ainsi que la catégorie des personnes vivant seules. Ces deux éléments confirment les facteurs de risque de pauvreté tels que documentés dans différentes études.

On peut également relever qu'au 31 décembre 2016 les bénéficiaires RI mineurs sont plus de 2'000, soit 25% de l'ensemble des bénéficiaires RI, et représentent 8.8% de la population résidente des 0-17 ans à Lausanne.

Évolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux ASV, RMR, RI

Année	Dépense brute (CHF)	Évolution en %	Rétrocessions de tiers (CHF)	Évolution en %	Dépense nette (CHF)	Évolution en %
2003	72'828'469.05	+7.9	24'746'285.85	+38.3	48'082'183.20	-3.1
2004	78'752'894.85	+8.1	20'328'540.25	-17.9	58'424'354.60	+21.5
2005	88'062'832.75	+11.8	17'479'071.20	-14.0	70'583'761.55	+20.8
2006	96'013'073.90	+9	13'880'876.85	-20.6	82'132'197.05	+16.4
2007	101'504'430.07	+5.7	15'154'306.26	+9.1	86'350'123.81	+5.1
2008	103'204'064.76	+1.7	16'619'502.75	+9.7	86'584'562.01	+0.3
2009	107'082'018.54	+3.8	17'392'998.12	+4.7	89'689'020.42	+3.6
2010	106'342'466.08	-0.7	15'541'684.83	-10.6	90'800'781.25	+1.2
2011	115'278'233.25	+8.4	15'137'259.56	-2.6	100'140'973.69	+10.3
2012	125'205'014.68	+8.6	16'051'937.40	+6.0	109'153'077.28	+9.0
2013	127'824'548.18	+2.1	18'414'550.17	+14.7	109'409'998.01	+0.2
2014	123'935'485.13	-3	17'255'689.46	-6.3	106'679'795.67	-2.5
2015	122'418'357.89	-1.2	17'409'410.63	+0.9	105'008'947.26	-1.6
2016	124'607'671.99	+1.8	15'144'671.04	-13.0	109'463'000.95	+4.2

Source: GEFI

En ce qui concerne les dépenses de l'aide sociale à Lausanne, on enregistre une augmentation durant l'année 2016, après deux années de baisse. Elle s'explique d'une part par l'augmentation du nombre de dossiers et d'autre part par une augmentation constante de la dépense moyenne par dossier. L'augmentation de la dépense brute se monte entre 2015 et

2016 à 1.8% tandis que celle de la dépense nette est de 4.2%. Cette différence s'explique par le fait que le montant des rétrocessions a fortement baissé en 2016 par rapport à 2015 (-13%). Cette diminution de CHF 2'260'000.- tient pour une part au retard de remboursement par l'Office cantonal des bourses d'études (OCBE) en fin d'année 2016 représentant un montant de CHF 500'000.-. D'autre part, d'importantes diminutions d'avances sur d'autres régimes sociaux sont également enregistrées, dont notamment les avances sur PC (-CHF 740'000.-), sur AI (-CHF 400'000.-) et sur LACI (-CHF 350'000.-).

Evolution de la dépense RI

La forte augmentation de la dépense en 2011 est à imputer à la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) entrée en vigueur au 1^{er} avril de cette même année. L'accroissement de la dépense RI nette de 2015 à 2016 est de 4.2% pour le CSR de Lausanne, alors que pour les autres CSR du canton il est de 7%. Cette croissance moindre des dépenses RI peut s'expliquer par la réduction progressive de la durée moyenne au RI, du fait des efforts mis sur l'activation des bénéficiaires en les faisant participer à un nombre croissant de mesures socioprofessionnelles. Elle s'explique également par l'exode urbain des populations pauvres vers la périphérie du canton pour trouver à se loger à des conditions acceptables et par le fait que l'agglomération lausannoise offre un nombre d'emplois plus important que dans d'autres régions du canton.

Enquêtes et perceptions indues

Evolution des enquêtes demandées, menées

Enquêtes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Demandées	237	150	132	129	144	107	146	133
Menées	303	128	155	153	138	128	134	250
<i>dont enquêtes administratives</i>								115

Depuis le 1^{er} avril 2016, le secrétariat du groupe enquêtes effectue des contrôles purement administratifs (demandes de décomptes bancaires, d'extraits AVS, de l'Office des poursuites, du Registre foncier et les fiches de renseignement du Service des automobiles et de la navigation).

Perceptions indues et restitutions

Année	Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR)	Montants restitués
2006	652'551.05	-650'321.30
2007	2'819'523.60	-320'730.05
2008	3'358'583.90	-389'069.10
2009	3'079'428.36	-604'791.60
2010	2'419'291.00	-637'770.35
2011	3'740'415.20	-669'798.40
2012	3'473'361.00	-906'395.55
2013	3'904'345.87	-1'043'307.54
2014	2'932'691.78	-1'058'762.50
2015	3'036'231.00	-1'170'958.00
2016	2'660'830.56	-1'274'611.05

La hausse constatée des remboursements sur indus obtenus ces dernières années se poursuit.

Les remboursements obtenus par retenues sur le droit RI courant sont en diminution par rapport à 2015 (CHF 50'000.-) ce qui peut s'expliquer par le fait qu'il y a eu moins de nouvelles décisions rendues. La hausse concerne donc les remboursements obtenus une fois que le bénéficiaire n'est plus au RI (+CHF 150'000.-). Cette hausse s'explique essentiellement par deux remboursements d'indus extraordinaires de CHF 60'000.- et CHF 90'000.-.

Évolution des plaintes et dénonciations pénales pour fraude

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Plaintes pénales : fraudes avec astuce (escroquerie, faux dans les titres)	13	28	7	18	53	94	25	30
Dénonciations pénales préfectorales : fraudes sans astuce (contraventions à la LASV)	176	145	149	216	144	173	255	167

Dans le suivi du dépôt des plaintes pénales, le SSL est à jour. Le dépôt des dénonciations pour la période d'octobre à décembre 2016 a dû être reporté au premier trimestre 2017 faute de collaborateur au poste concerné.

ÉVOLUTION DES FONDS DE LA DSCS

Évolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Demandes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Reçues	297	290	294	298	244	267	242	272
Acceptées	281	273	283	276	228	245	228	261
Refusées	16	17	11	22	16	22	14	11

Évolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

Année	Recettes (CHF)	Dépenses (CHF)	Solde (CHF)
2008	945'903.76 ¹	270'733.15	913'780.27
2009	63'114.25	241'340.72	735'653.80
2010	150'543.74	206'784.50	679'413.04
2011	38'517.55	221'147.65	496'782.94
2012	191'230.86 ²	221'664.70	476'349.10
2013	138'861.45	231'634.95	383'575.60
2014	32'570.10	147'149.10	268'996.60
2015 ³	494'960.43	129'897.18	634'059.85
2016	40'165.95	140'697.65	533'528.15

¹ dont CHF 350'000.- recapitalisation (préavis N° 2007/63) et CHF 553'032.56 de successions en déshérence.

² dont CHF 149'000.- de succession en déshérence.

³ dont CHF 439'539.33 de succession en déshérence versés après l'envoi du dernier rapport.

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à CHF 6'326'354.35. A la même échéance, le Fonds avait accordé des dons pour un total de CHF 5'668'073.85 et des prêts pour CHF 1'190'667.30, dont CHF 1'043'894.85 avaient déjà été remboursés. Il y a des pertes sur débiteurs pour CHF 103'816.07 (assimilables à des dons) et le disponible en fin d'année se montait à CHF 533'528.15.

Évolution des demandes au Fonds d'action sociale

Demandes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Reçues	45	38	58	48	42	26	14	11
Acceptées	40	38	52	41	37	25	12	11
Partiellement acceptées	3	-	2	3	3	-	-	-
Refusées	2	-	4	4	-	1	2	-

Évolution des dépenses du Fonds d'action sociale (y compris Fonds Grumbach et Fonds pour projets spéciaux)

Année	Recettes	Dépenses	Solde
2008	84'002.50	111'294.50	1'900'865.60
2009	80'556.48	86'997.85	1'894'424.23
2010	139'731.29	218'970.77	1'815'184.75
2011	228'989.96	172'834.50	1'871'340.21
2012	72'814.76	53'031.25	1'891'123.72
2013	126'316.36	211'375.15	1'806'064.93
2014	130'229.72	163'636.00	1'775'894.85
2015 ¹	109'380.18	135'347.35	1'749'927.68
2016	72'367.50	116'048.85	1'706'246.33

¹ Mise à jour des chiffres 2015 suite au bouclage des comptes

Au 31 décembre, le Service social Lausanne a accordé sur ce fonds un montant total de CHF 9'833.35, dont CHF 9'075.35 sous forme de dons et CHF 785.-, sous forme de prêts.

RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS À LA CONSOMMATION DE DROGUES, FAVORISER L'INSERTION ET LA THÉRAPIE

DOMAINE 4 – PRÉVENTION – DISPOSITIF ADDICTIONS

Échange de matériel stérile

Nombre de seringues distribuées (Fondation ABS)

Modalités	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Distribus	77'933	68'368	90'487	96'214	64'885	88'092	95'562	95'195
Passage	24'128	21'289	23'016	28'442	23'806	29'174	26'328	28'626
Automates	3'285	1'062	0	0	0	0	8'808	34'872
Total	105'346	90'719	113'503	124'657	88'691	117'266	130'698	158'693

Un automate à seringues, modèle échangeur uniquement, a été réinstallé sur la descente de Bel-Air le 22 septembre 2015. En 2016, en moyenne, plus de 1'500 boîtes ont été prélevées chaque mois, soit plus de 50 boîtes par jour. Aucune diminution d'échange de matériel stérile n'a été constatée au Distribus depuis l'installation de cet appareil.

Appui socio-éducatif

Contacts au Passage (Fondation ABS)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Contacts	25'949	21'106	21'164	20'866	21'496	24'021	23'616	20'521
Contacts hommes	21'826	18'095	18'077	18'181	18'502	20'896	21'043	18'659
Contacts femmes	4'123	3'011	3'087	2'685	2'994	3'125	2'573	1'859
Entretiens	5'186	8'615	9'496	13'803	7'281	8'096	8'561	5'049
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	340/150	304/127	236/110	306/130	314/183	324/200	379/187	257/134
Soins médicaux	1'812	2'095	2'942	3'087	4'141	4'449	3'337	2'855

Contacts à la Terrasse (Fondation ABS)

	2015	2016
Contacts	13'661	12'862
Contacts hommes	12'535	11'915
Contacts femmes	1'126	1'098
Entretiens	2'891	2'181
Nouvelles personnes accueillies / acceptées	142/101	99/52
Soins médicaux	114	51

La Terrasse a été ouverte en février 2014 sous la forme d'un projet pilote d'une durée de deux ans. Suite à l'évaluation positive de cette expérience pilote, le lieu d'accueil a été pérennisé en mars 2016.

Contacts à Fleur de Pavé

	2014	2015	2016
Contacts au bus	11'431	11'705	11'402
Contacts au bureau	736	643	934
Contacts dans les établissements	565	587	690

Ces données n'étaient jusqu'à présent pas mentionnées alors que ces prestations existaient déjà.

Activités créatives, sportives, culturelles

Programmes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Éveil – personnes par jour d'ouverture (moyen)	12	14	14	16	16	17	28	34
Éveil – nombre total de personnes accueillies							190	184
Éveil – nombre total d'ateliers							6'794	7'643
Sport'Ouverte - personnes accueillies, y compris les participants aux activités	104	217	320	348	450	498	1'993	2'283
Sport'Ouverte – camps (2j.) / sorties à la journée	5	1	3	4	5	7	6 / 24	6 / 35

Dès 2015, Sport'Ouverte ne comptabilise plus seulement les personnes accueillies dans son infrastructure mais également les personnes participant aux activités que l'association organise – une personne pouvant être comptée à plusieurs reprises –, ce qui explique l'augmentation.

Repas

Repas servis dans le cadre du dispositif

	2014	2015	2016
Repas servis au Passage (Fondation ABS)	16'775	16'712	15'988
Repas servis à Sport'Ouverte	500	566	582

Ces données n'étaient jusqu'à présent pas mentionnées alors que ces prestations existaient déjà.

COUVRIR LES BESOINS VITAUX DES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

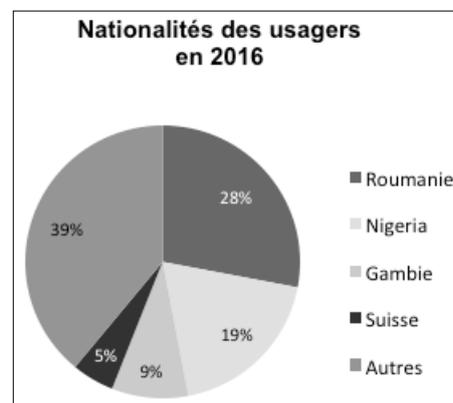
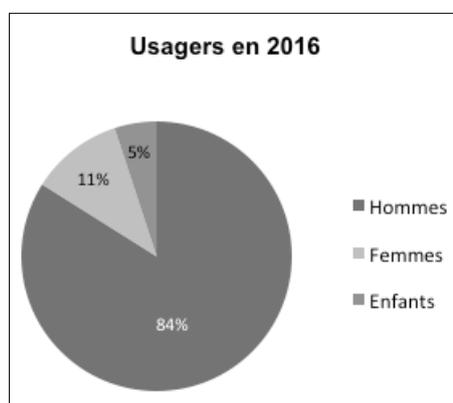
DOMAINE 4 – PRÉVENTION – AIDE SOCIALE D'URGENCE

Hébergement

Evolution des nuitées

Hébergement	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Abri PC	3'047	3'720	6'446	7'169	11'568	11'160	13'327	11'145
Marmotte	10'751	10'949	11'269	11'738	11'681	11'803	12'254	12'454
Sleep In	8'140	8'245	8'572	9'380	9'499	9'521	10'957	11'529
Total	21'938	22'914	26'287	28'314	32'748	32'484	36'538	35'128

En cinq ans (2011-2016), le nombre de nuitées du dispositif a augmenté de près de 34%, passant de 26'287 à 35'128.



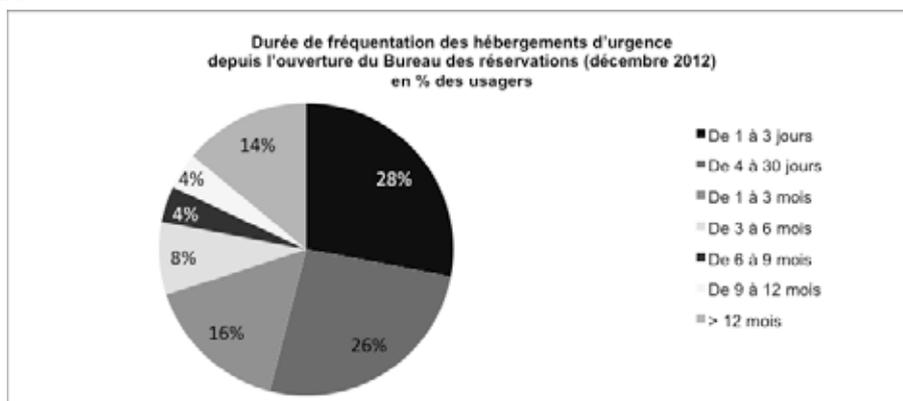
En 2016, 1'961 personnes différentes ont fréquenté les structures d'hébergement d'urgence de la Ville, dont 84% d'hommes, 11% de femmes et 5% d'enfants. La nationalité la plus représentée parmi les usagers était la nationalité roumaine, avec 28% d'usagers roumains.

	2014	2015	2016
Nombre de personnes différentes accueillies	2'021	2'091	1'961
Nombre de refus	5'783	11'313	6'774

Le chiffre des refus indiqué ci-dessus représente le cumul des refus annoncés chaque jour dans les trois hébergements ainsi qu'au Bureau des réservations (460 refus en 2016 pour ce dernier). Il ne s'agit donc pas précisément du nombre de personnes refusées, car une personne peut avoir été refusée à plusieurs endroits dans la même journée.

Rappelons que les refus 2015, particulièrement élevés, incluaient les usagers qui ont occupé le jardin du *Sleep In* du 1^{er} mai au 31 août 2015. La donnée 2016 rentre à nouveau dans la moyenne.

Durée des séjours



Depuis l'ouverture du Bureau des réservations en décembre 2012, 6'264 personnes différentes ont fréquenté les hébergements d'urgence de Lausanne. Le graphique ci-dessus indique que près de trois-quarts des usagers (70%) ont fréquenté les hébergements d'urgence sur une durée de moins de trois mois, entre décembre 2012 et décembre 2016, et 14% ont séjourné dans le dispositif d'hébergement d'urgence plus d'un an pendant cette période.

Accueil de jour

Fréquentation de l'Espace

	2013	2014	2015	2016
Nombre d'entrées	28'182	32'411	21'821	27'836
Moyenne journalière	109	124	84	107

En janvier 2015, une réorganisation de l'Espace a été mise en place, impliquant la suppression de l'accueil libre des après-midis, au profit d'un accueil individualisé (permanence sociale). Ceci explique la diminution de la fréquentation de l'Espace depuis 2015.

Evolution des prestations de l'Espace

	2014	2015	2016
Nombre de consignes à bagages (au 31 décembre)	35	43	35
Nombre de personnes disposant d'une adresse postale (au 31 décembre)	355	485	665
Nombre de contacts dans les permanences infirmières	588	590	717
Nombre de personnes reçues dans les permanences sociales	2'713	1'988	2'492

La consigne à bagages est pleine.

Distribution de nourriture

Distribution de nourriture par la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (CARL)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Kilos	601'936	534'879	572'000	600'000	520'000	565'000	564'000	558'000

Nombre de repas servis à la Soupe Populaire (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Repas	48'861	45'685	52'501	63'389	60'966	68'452	73'616	82'081

Nombre de colis alimentaires distribués lors des permanences de l'Echelle (Fondation Mère Sofia)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Colis	1'531	1'378	nd	1'425	1'586	1'661	2'077	2'467

Un colis représente une semaine de nourriture pour une famille.

Hygiène et soins de premier recours

Evolution des prestations du Point d'Eau

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Lessives	5'699	5'759	7'937	10'943	11'175	10'759	9'711	9'325
Douches	2'751	4'286	6'243	10'582	9'012	9'883	9'862	9'492
Consultations infirmières	2'041	2'250	2'269	2'097	2'195	2'121	2'201	2'217
Consultations médicales	541	433	395	379	403	381	463	453
Consultations dentaires et hygiéniste	2'046	1'636	1'645	1'545	1'497	1'541	1'524	1'835

SERVICE DU TRAVAIL (ST)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Office régional de placement (ORPL)

- s'efforcer de proposer un poste adéquat à chaque demandeur d'emploi
- conseiller les demandeurs sur les possibilités de mesures actives telles que des cours ou des programmes d'emplois temporaires
- prospecter les entreprises afin de les inciter à annoncer leurs postes disponibles au Service public de l'emploi

Fondation lausannoise d'aide par le travail (FLAT)

- faciliter l'insertion professionnelle par le financement d'une formation ou des frais liés à l'exercice d'une profession

Bureau des emplois temporaires subventionnés (ETSL)

- organiser dans de nombreux métiers des programmes d'emplois temporaires dans le but d'augmenter les qualifications des demandeurs d'emploi
- proposer des mesures adaptées aux bénéficiaires de l'assurance-chômage, du revenu d'insertion et de l'assurance-invalidité
- entretenir un réseau de places d'accueil en étroite collaboration avec les services de la Ville et des institutions à but non lucratif

Inspection du travail Lausanne (ITL)

- veiller, par une politique d'information préventive et par des contrôles, au respect par les entreprises lausannoises de la bonne application de la loi sur le travail, de la loi sur l'assurance-accident et de la loi sur la sécurité d'installations et d'appareils techniques
- renseigner les personnes qui habitent ou travaillent à Lausanne dans le domaine du droit du travail (public et privé)

EFFECTIF DU PERSONNEL**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration ST	11.40	11.20	11.40	11.20
Bureau ETSL	48.75	46.10	49.55	46.40
Inspection du travail	7.30	6.70	7.30	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	1.50	1.50	1.50	1.50
Office régional de placement	104.80	81.40	104.80	80.40
Unité commune ORP-CSR	10.00	10.00	10.00	10.00
Total service	183.75	156.90	184.55	156.80

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 0.80

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration ST	12	11.20	12	11.20
Bureau ETSL	56	46.10	55	46.40
Inspection du travail	8	6.70	9	7.30
Main d'œuvre étrangère & FLAT	2	1.50	2	1.50
Office régional de placement	88	81.40	87	80.40
Unité commune ORP-CSR	11	10.00	11	10.00
Total service	177	156.90	176	156.80

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration ST	1	2
Total service	1	2

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	22	20

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	2
Décès	
Démission	11
Départ à la retraite	7
Fin de contrat	

Licenciement juste motif ordinaire	1
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	1
Licenciement invalidité totale	
Total service	22

GROUPE RH

Durant le 2^e semestre 2016, le groupe RH du Service du travail a assuré la gestion RH du secrétariat général (environ 15 personnes) de la nouvelle Direction SCS, ce qui a impliqué une charge de travail supplémentaire conséquente, notamment sur le plan du traitement administratif, de la gestion du personnel auxiliaire et des recrutements de personnel (CDD et CDI).

En 2016, le groupe RH a procédé, toutes unités confondues, au recrutement de 23 personnes (CDI et CDD), et ce pour des profils très diversifiés.

Les procédures de recrutement pour les postes à responsabilités ont notamment été enrichies de tests psychométriques et de mises en situation pratiques permettant une analyse plus approfondie, des compétences de management par exemple.

Une réflexion sur les indicateurs RH a été menée et les grandes thématiques ont été définies; la mise en œuvre de ces tableaux de bord se fera en 2017.

Un modèle de convention détaillé pour les formations a été établi et vise à clarifier les conditions de prise en charge et de remboursement en cas de départ notamment.

Une analyse critique a été effectuée sur l'outil de gestion des candidatures informatisé (TALEO) en place depuis deux ans et des mesures d'amélioration proposées pour une utilisation sûre et performante.

Suite à la formation pilote réalisée sur l'utilisation des réseaux sociaux dans la recherche d'emploi (Recherche d'emploi 2.0), décision a été prise de la généraliser à tous les conseiller en personnel de l'ORP; ceux-ci la suivront au CEP dans le cadre d'une action de formation organisée par le Service cantonal de l'emploi (SDE). Le RRH a suivi cette formation et fait part de son analyse critique au CEP pour une adaptation ciblée aux besoins des conseillers en personnel de l'ORP.

UNITÉ SUPPORT

2016 est la neuvième année d'activité de l'Unité support qui regroupe les entités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration – Comptabilité – Intendance (ACI) ». Dans le domaine de la documentation et de l'archivage des données, plusieurs actions à long terme, initiées en 2015, ont été poursuivies ou finalisées.

Finance et gestion des locaux

La nouvelle responsable du groupe ACI a conçu et mis en place un outil de facturation des mesures actives du marché du travail, au travers de requêtes permettant l'extraction de données du système de gestion des participants (GESPA), permettant de simplifier et d'optimiser cette tâche.

De même, dans le but de simplifier l'établissement des budgets et décomptes destinés au Service cantonal de l'emploi (SDE), le groupe ACI a conçu un système de saisie des données chiffrées permettant d'établir efficacement les documents comptables destinés à ce mandat.

En continuant à assurer un rôle d'interface entre les différentes unités du ST, le SLG et les gérances privées, le groupe ACI a assuré le suivi immobilier des dizaines de surfaces occupées par le ST.

Enfin, le chef de l'Unité support a pris en charge le projet de déménagement de diverses unités du service dans les futurs locaux, actuellement en construction, aux numéros 10 à 16 de l'avenue de Sévelin. Ce projet, incluant des volets financiers, structurels et organisationnels, se poursuivra en 2017 et en 2018.

Informatique

Pour l'Unité informatique et télécoms (SSTLUit), 2016 fut une année marquée du sceau de difficultés diverses en terme de personnel (absences de longue durée) et en termes techniques (logiciels cantonaux et téléphonie fixe).

Sous l'angle du support informatique dans le cadre des déménagements, des créations d'unités ou des prises de nouveaux locaux, le groupe SSTLUit a assuré le suivi :

- des travaux de rénovation de Chauderon 4 (Service social Lausanne - SSL);
- de la réorganisation du SSL (transfert de trois unités complètes);
- de la mise en place d'une nouvelle cellule ETSL à Chauderon 20;
- de la mise en place de la nouvelle unité Jeunes adultes en difficulté (JAD);
- de la mise en place du Patio (SSL);
- des travaux préparatoires à la reprise du soutien du nouveau Secrétariat général de la Direction des sports et de la cohésion sociale (SCS).

Enfin, dans le but de formaliser les relations nombreuses, suivies et indispensables avec le SOI, une matrice des responsabilités a été établie et signée.

Documentation et archivage

Le documentaliste-archiviste du ST assure un service d'appui et de conseil, en matière documentaire et archivistique, au bénéfice de toutes les unités, « métier » ou transversales, du service.

En 2016, cette activité très spécialisée a permis de débiter ou de mener à bien les activités suivantes :

- la refonte du site internet du ST;
- la création de formulaires PDF (listes de contrôle) pour l'Inspection du travail Lausanne (ITL) et la FLAT (mise en pratique du cours de création de documents et formulaires avec Acrobat Pro);
- le suivi des locaux d'archives (Chauderon 9 et libération du local à Lausanne Job);
- la réorganisation de l'arborescence ETSL. Cette activité sera poursuivie sur 2017;
- la prise en charge des archives de la FLAT par le BAVL. Cette activité sera poursuivie en 2017.

On relèvera que le documentaliste a poursuivi les travaux d'analyse et de suivi du projet d'implémentation du logiciel de *knowledge management Optimiso*.

A fin 2016, les modules principaux de ce logiciel ont été intégrés à l'infrastructure informatique de la Ville de Lausanne. Sa configuration et sa mise en service seront menées à bien, sous la responsabilité du documentaliste et en collaboration avec les unités du Service du travail, en 2017.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT

En préambule, il est utile de rappeler la terminologie officielle utilisée par le SECO reprise dans le texte ci-après :

- est un demandeur d'emploi toute personne inscrite à un office régional de placement;
- est un chômeur tout demandeur d'emploi n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de six heures par semaine et disponible de suite pour un emploi;
- est nommé taux de chômage, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active selon le recensement fédéral de 2010.

Données significatives en 2016

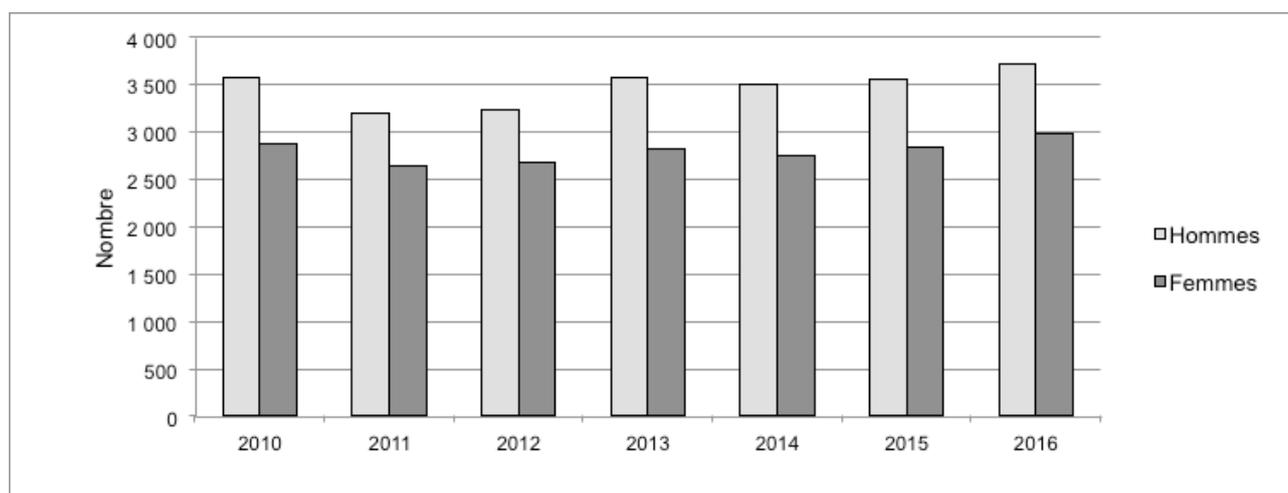
Du 1^{er} janvier au 31 décembre, l'ORPL a enregistré 9'318 inscriptions et 9'180 annulations.

Le nombre de demandeurs d'emploi a varié en 2016, passant de 6'852 en janvier pour baisser à 6'487 en juillet, puis remonter à 6'908 à fin décembre 2016. Au final, la moyenne annuelle du nombre de demandeurs d'emploi lausannois s'établit en 2016 à 6'704, ce qui représente une augmentation (4.9%) par rapport à la moyenne annuelle de 2015, établie à 6'391. Les femmes ont été plus touchées cette année, avec une augmentation de 5.1% contre 4.8% pour les hommes.

Le taux de chômage officiel pour Lausanne s'établit en moyenne annuelle à 6.3%. Ce taux, plus faible que l'année précédente, est dû à l'utilisation des nouveaux chiffres de la population active suite au recensement 2012-2014.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par sexe

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
Hommes	3'577	3'205	3'231	3'580	3'499	3'556	3'727	+4.8
Femmes	2'876	2'650	2'687	2'820	2'747	2'835	2'979	+5.1
Total	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

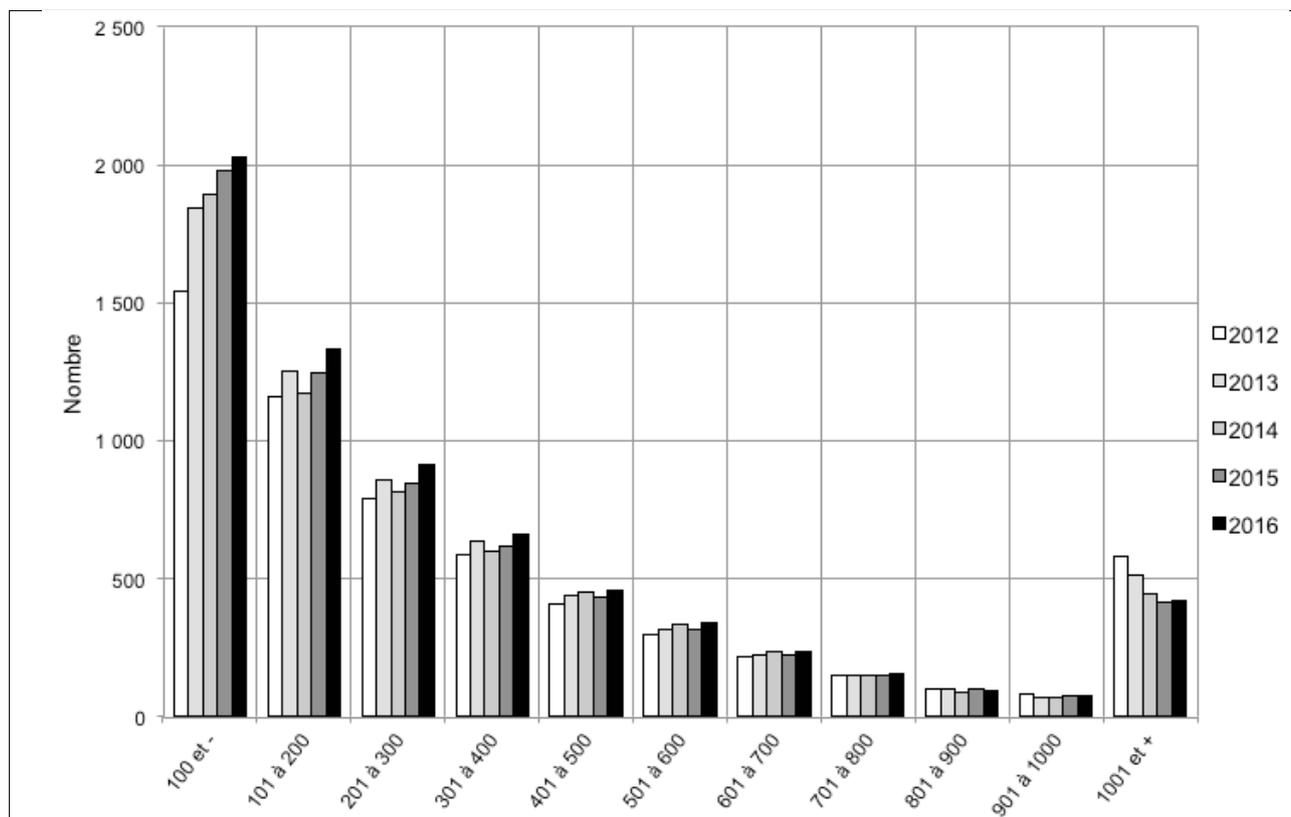


L'ORPL a annulé en moyenne 765 dossiers par mois, dont 390 en raison d'une prise d'emploi.

Cela étant, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ORPL depuis une longue période est à nouveau en légère augmentation, comme l'illustre le tableau ci-après.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi selon les jours d'inscription

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
100 j et moins	1'530	1'446	1'544	1'845	1'890	1'980	2'026	+2.3
101 à 200 jours	1'139	1'064	1'157	1'254	1'174	1'246	1'333	+7.0
201 à 300 jours	822	742	791	857	817	848	914	+7.8
301 à 400 jours	682	568	587	635	599	619	662	+6.9
401 à 500 jours	533	408	410	439	448	430	456	+6.0
501 à 600 jours	434	314	299	315	335	315	340	+7.9
601 à 700 jours	342	258	216	223	238	221	235	+6.3
701 à 800 jours	225	198	151	151	146	147	155	+5.4
801 à 900 jours	139	145	102	98	89	98	94	-4.1
901 à 1000 jours	98	121	80	70	66	72	73	+1.4
1001 jours et plus	509	593	582	513	445	416	418	+0.5
Total	6'453	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9



C'est la tranche d'âge des 41 à 45 ans qui a enregistré la plus forte augmentation (+10%), suivie des 26 à 30 ans avec +6.9%. La catégorie des moins de 20 ans a bénéficié d'un recul fort réjouissant de 4.4%.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par tranches d'âges

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
moins de 21 ans	231	197	194	197	176	180	172	-4.4
21 à 25 ans	655	527	525	575	544	531	548	+3.2
26 à 30 ans	1'087	926	921	1'033	993	1'024	1'095	+6.9
31 à 35 ans	1'068	989	1'087	1'130	1'083	1'105	1'159	+4.9
36 à 40 ans	914	832	846	889	919	957	975	+1.9
41 à 45 ans	782	716	701	784	764	772	849	+10.0
46 à 50 ans	629	628	630	664	662	680	711	+4.6
51 à 55 ans	539	482	474	561	540	544	577	+6.1
56 à 60 ans	368	379	372	405	405	438	456	+4.1
61 à 65 ans	181	181	169	163	160	161	164	+1.9
Total	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

Le tableau ci-après montre l'évolution du chômage sur les neuf dernières années, en fonction de l'origine des demandeurs d'emploi. Notons la forte croissance du nombre de demandeurs d'emploi de la zone UE27/AELE qui a doublé en l'espace de huit ans (passant de 1'036 en 2008, pour atteindre 1'540 en 2010, et qui s'établit maintenant à 2'131 en 2016).

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par origine

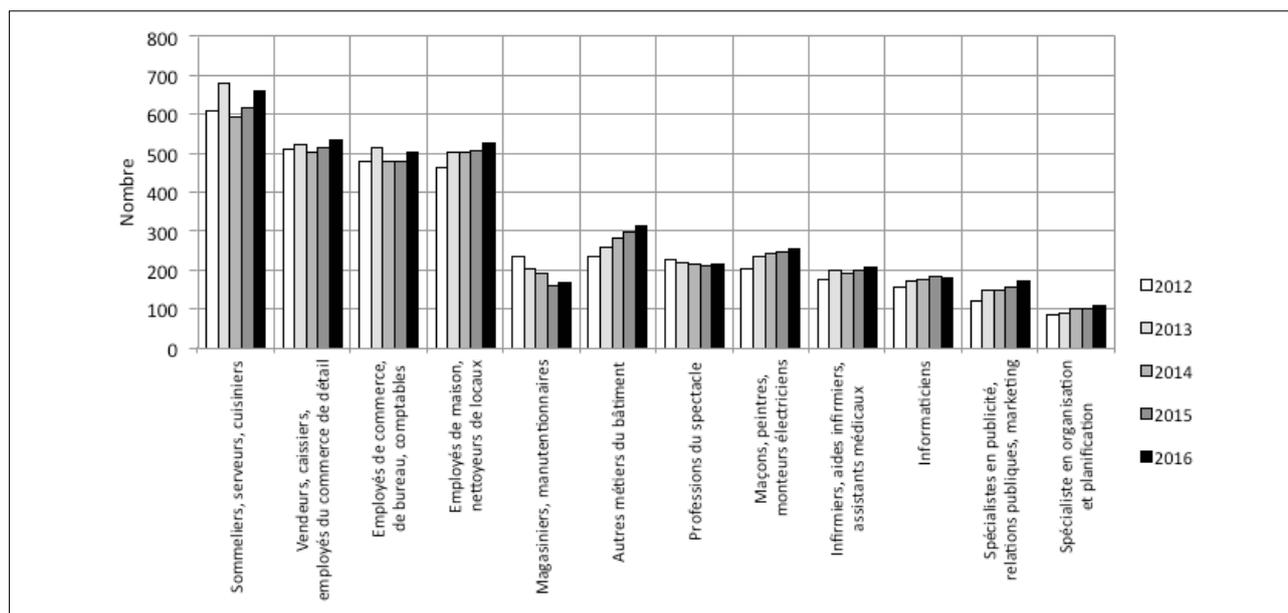
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
Suisse	3'043	2'725	2'696	2'835	2'693	2'757	2'893	+4.9
UE27/AELE	1'540	1'462	1'577	1'848	1'932	2'039	2'131	+4.5
Afrique	738	645	653	669	611	587	621	+5.8
Reste Europe	464	401	388	405	358	359	391	+8.9
Asie	366	323	306	335	334	333	342	+2.7
Amériques	298	296	296	308	317	314	328	+4.5
Autres/n.c.	4	3	2	2	2	3	1	
Total	6'453	5'855	5'919	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

Les spécialistes en publicité, relations publiques et marketing, les spécialistes en organisation et planification ainsi que le secteur de l'hôtellerie et de la restauration ont été les domaines les plus touchés par la hausse du chômage. A l'inverse, les professions du spectacle sont les moins touchées. Enfin, les informaticiens ont enregistré un léger recul.

Moyenne mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi par professions recherchées

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016 (en %)
Sommeliers, serveurs, cuisiniers	601	609	678	594	615	661	+7.5
Vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail	475	511	521	502	514	535	+4.1
Employés de commerce, de bureau, comptables	466	480	516	479	480	502	+4.6
Employés de maison, nettoyeurs de locaux	442	464	504	502	508	526	+3.5
Magasiniers, manutentionnaires	256	234	205	190	160	169	+5.6
Autres métiers du bâtiment	241	233	260	281	296	312	+5.4
Professions du spectacle	247	227	219	216	211	215	+1.9
Maçons, peintres, monteurs électriciens	212	203	235	241	245	253	+3.3
Infirmiers, aides infirmiers, assistants médicaux	147	176	199	190	199	209	+5.0
Informaticiens	156	158	172	174	185	181	-2.2
Spécialistes en publicité, relations publiques, marketing	126	120	149	149	157	170	+8.3
Spécialiste en organisation et planification	87	86	91	100	101	109	+7.9
Autres	2'399	2'418	2'651	2'629	2'720	2'862	+5.2
Total	5'855	5'918	6'400	6'246	6'391	6'706	+4.9

A l'automne 2012, certaines professions ont été attribuées sur proposition des Cantons Romands et Tessin à d'autres groupes de professions de la nomenclature suisse des professions 2000. Cela a nécessité une conversion des anciennes catégorisations, actuellement en cours. Cette conversion a pour l'heure été effectuée jusqu'en 2010 seulement. Les années antérieures n'ont pas encore été converties, raison pour laquelle elles n'apparaissent pas ici, pour des raisons de cohérence.



Le marché du travail a cette année encore, comme en 2015, été soutenu par la demande intérieure. Le secteur du luxe et celui de l'exportation ont subi plus que d'autres la pression du franc fort.

Les efforts de prospection auprès des employeurs ont conduit à la réalisation de 771 visites, dont 470 nouvelles acquisitions. L'enregistrement de 3'623 places vacantes marque une diminution de 8% par rapport à 2015. Ces trois chiffres sont en baisse par rapport à l'année précédente en raison de la vacance de deux postes de conseillers entreprises pour une partie non négligeable de l'année. Les objectifs fixés sont malgré tout atteints.

Nous avons à nouveau organisé un apéritif dînatoire destiné à une partie de nos clients. Il s'agit des employeurs qui nous confient des places vacantes et sans lesquels tout placement serait impossible. Ce fut à nouveau un succès : la manifestation, qui s'est déroulée à la Cinémathèque suisse, a été fort appréciée par les invités. Ce fut aussi l'occasion d'échanges informels au sujet de la collaboration et les tendances du marché du travail.

Dans le domaine de la coopération avec le Centre social régional lausannois, dépendant du Service social Lausanne (SSL), la collaboration s'est encore intensifiée. En moyenne annuelle, le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du Revenu d'insertion et suivis par l'ORPL s'est établi en hausse à 1'222. En moyenne, l'ORPL et l'Unité commune ORP – CSR ont annulé 116 dossiers de bénéficiaires RI par mois, dont 48 en raison d'une prise d'emploi.

Il est à noter que selon la pratique cantonale, les ORP vaudois acceptent d'inscrire comme chômeurs les bénéficiaires de l'aide sociale aptes au placement. Cette situation est unique en Suisse par son ampleur et notre canton recense à lui seul, selon le SECO, 83% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

L'Unité commune ORP – CSR a atteint en 2016 sa pleine capacité d'accueil de bénéficiaires et l'objectif de placer au moins vingt bénéficiaires sur le marché de l'emploi par mois. Elle s'inscrit donc dans l'objectif du programme de législature 2016-2021, en fournissant aux bénéficiaires du RI lausannois, un soutien pluridisciplinaire dans le cadre d'une réinsertion socioprofessionnelle.

Nous avons engagé 13 nouveaux collaborateurs, dont deux conseillers entreprises, cinq conseillers ORP, une conseillère Unité commune, quatre secrétaires et un nouveau chef du secteur administratif.

Cette année fut marquée par une charge de travail normale pour les conseillers de l'ORP. Quant à l'Unité commune ORP – CSR, elle a respecté les dotations prévues par les initiateurs du projet; mais si les conseillers ont encore une réserve de capacité, les assistants sociaux sont clairement en surcharge.

L'ORPL a enregistré un résultat de 103 au *benchmarking* du SECO, soit pour la deuxième année de suite une note au-dessus de la moyenne suisse.

Le chef de l'ORPL, en poste depuis 1996, date de la création de l'ORP, a fait valoir son droit à la préretraite. Il quittera ses fonctions à fin février 2017. Son successeur est d'ores et déjà désigné.

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

Suite aux élections communales, les membres du Conseil de la FLAT ont procédé à l'élection ou réélection de ses membres. Ces derniers ont renouvelé leur confiance à M. Oscar Tosato en lui conférant la présidence du Conseil. Le nouveau dicastère dont le secrétariat de la FLAT dépend désormais est celui des Sports et de la cohésion sociale.

La composition du Conseil de la FLAT a été modifiée suite aux nominations de Mme Helena Druey et M. Maurizio Colella, ainsi que suite à la démission de M. Gérald Durussel. Ce dernier a été chaleureusement remercié par les membres du Conseil pour ses 28 ans d'engagement et de dévouement envers la Fondation.

La responsable, avec l'aide du chef de projet du Service du travail a poursuivi son étude, initiée en 2015, sur les aides octroyées pour l'obtention des permis de conduire et a pu transmettre ses résultats aux membres. Au vu des éléments rapportés, les membres du Conseil ont alors pu se positionner et ont décidé notamment de définir des prérequis concernant cette formation particulière.

Durant cette année 2016, le secrétariat a dû faire face à une augmentation significative du nombre de personnes qui se sont adressées à la Fondation, ainsi que de celui des projets soutenus, mais également du montant des aides allouées.

	2015	2016*
Nombre total de personnes qui se sont adressées à la FLAT (écoute, conseils, dépôt d'une demande)	186	216
Nombre de demandes qui ont abouti à une décision	78	76
Nombre de projets soutenus	31	42
Montant alloué sous forme de dons	CHF 8'406.90	CHF 39'924.-
Montant alloué sous forme de prêts	CHF 85'654.65	CHF 107'949.-
Nombre de projets refusés	45	33

**Sous réserve de modifications du Service de la Révision*

Bien que la situation financière du fonds reste stable, les membres ont décidé de renouveler le prêt consenti à la Ville de Lausanne pour un montant de CHF 1'000'000.-, au lieu de CHF 1'200'000.-, afin de garder une marge de manœuvre plus grande en regard des conditions d'un placement de longue durée.

Le capital de la FLAT s'élève encore à environ CHF 2'000'000.-, somme qui comprend les prêts censés être remboursés par les bénéficiaires. Les montants exacts relatifs à ces postes seront connus après le bouclage des comptes.

Enfin, la Fondation, même si elle est administrée par la Commune de Lausanne, est tenue, étant juridiquement indépendante, d'éditer son propre rapport d'activité qui contient davantage d'information que vous trouverez à l'adresse suivante : www.lausanne.ch/flat.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

Repenser l'ancien pour en faire du neuf et penser le futur, tel est le courant qui a dirigé l'année écoulée à ETSL.

Le Service cantonal de l'emploi (SDE), son principal mandant, a introduit un changement majeur dans le déroulement du Programme d'emploi temporaire (PET) en programme spécifique, c'est-à-dire dans les ateliers organisés et gérés par ETSL: la suppression de l'entretien préalable. ETSL reçoit désormais sans période de candidature les personnes assignées, raccourcissant les délais d'entrée. ETSL a revu l'organisation des deux premières semaines de mesure, avec des changements de rôle pour les collaborateurs et des nouvelles procédures. Ceci concerne directement 89% des mesures organisées dans les ateliers, 51% de toutes les mesures.

Créé il y a 20 ans, le PET est la mesure la plus ancienne d'ETSL. Il est un modèle pour toutes les autres mesures mises en place depuis, et se caractérise par un poste de travail fixe, dans les ateliers d'ETSL ou chez des partenaires en Institution d'accueil, avec des activités métier, de la recherche d'emploi et de la formation intégrée. En 2016, ETSL a introduit un nouveau modèle, adaptable, avec des dispositifs « hors poste », offrant du coaching, des évaluations, des tests, de la formation, des stages internes ou externes, puis, dans le futur immédiat, du placement direct en entreprise. ETSL a ainsi contractualisé avec l'Office de l'assurance invalidité (OAI) pour le canton de Vaud une nouvelle prestation de ce type, suite à un appel d'offres, et a aussi organisé pour les Centres sociaux régionaux (CSR) des mesures individualisées.

Ces changements ont eu un impact sur la gestion des offres, avec une différenciation complète par offre, statut, prescripteur et mandant. Si en 2015, ETSL distinguait une dizaine de mesures, cette révision a abouti à un système d'une trentaine de mesures facilitant l'analyse et la facturation. Le système prend en compte le nombre de candidatures inabouties pour mieux estimer la charge de travail des collaborateurs.

Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure (modèle avant révision)

Régime	Type de mesure	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
50+	Administration communale	7	5					
	Institution d'accueil	13	9	1				
	Programme spécifique	33	24					
Total		53	38	1				
AI	Programme spécifique	13	9	14	17	13	8	9
	Soutien et prestations spécialisées**							32
	Syni Lausanne***						1	2
Total		13	9	14	17	13	9	43
EVAM	Programme spécifique		1	3				4
Total			1	3				4
Jeunes Actifs	Programme spécifique	29	36	34	24	5	17	
Total		29	36	34	24	5	17	
MIS	Administration communale			1				
	Formation							
	Programme spécifique	23	34	55	93			97
	Soutien et prestations spécialisées**							25
	Syni Lausanne***		1					
Total		23	35	56	93			122
RI	Administration communale	11	26	23	38	38	12	16
	Institution d'accueil	10	15	24	23	16	19	20
	Programme spécifique	50	109	154	155	235	199	148
	Syni Lausanne***			11	8	4	27	45
Total		71	150	212	224	293	257	229
Transition Emploi	Programme spécifique	33	42	30	13	14	9	4
Total		33	42	30	13	14	9	4
LACI	Administration communale	70	95	104	107	98	82	95
	Institution d'accueil	78	81	85	84	73	76	90
	Programme spécifique	444	397	437	523	562	563	690
	Syni 21	50	29	18				
	Syni Lausanne***	154	149	157	178	181	202	379
Total		796	751	801	892	914	923	1'254
Autres	Programme spécifique							
Total								
Total		1'018	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'656

** Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

*** La forte augmentation du nombre de mesures en 2016 dans le secteur Syni Lausanne vient de la prise en compte dès janvier 2016 de la mesure de formation à la Coopération qui n'entrait pas précédemment dans ces statistiques

Participations aux mesures, selon le régime et le type de mesure* (modèle après révision)

Régime	Type de mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016
LACI et LACI 59D	PETF Syni SECO	178	175	178	181	202	226
	PETF SDE	573	626	714	733	721	825
	Formation Coopération internationale Syni*						153
	Labmultimédia**						50
Total		751	801	892	914	923	1'254
RI Vaudois professionnel	PI SDE	188	213	224	189	157	219
	Transition emploi	42	30	13	14	9	4
	Labmultimédia**						6
Total		230	243	237	203	166	229
RI Vaudois social	MIS DiversCités		23	35	41	39	55
	MIS Mesure emploi	34	33	58	59	55	36
	MIS individualisée***						31
	MIS stages Mode d'emploi	36	34	24	5	17	
Total		70	90	117	105	111	122
RI genevois	PETF Syni Lausanne				4	6	4
	Formation Coopération internationale Syni****						
Total					4	6	4
AI	Mesures d'intervention précoce et de réinsertion	9	14	17	13	9	43
Total		9	14	17	13	9	43
Réfugiés et demandeurs d'asile	Mesures EVAM et autres mesures d'intégration des migrants	1	3				4
Total		1	3				4
Autres		1					
Total		1					
Total		1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'656

Ce tableau présente par régime la totalité des mesures organisées à ETSL, selon la nomenclature détaillée adoptée en 2016.

* Non mentionnée dans les exercices avant 2016

** Incluse dans d'autres groupes avant 2016

*** Mesure créée en 2016

**** Non différenciée en 2016

Le bilan quantitatif d'ETSL se mesure à la fois par le nombre de mesures organisées et par les jours d'occupation. Le nombre de mesures a augmenté de 36%, 13% par la prise en compte d'une formation préalable au PETF, non comptabilisée séparément jusqu'alors, 23% par les changements dans les offres. Au total, ETSL a géré 1'656 mesures en 2016. Le bilan des jours d'occupation est globalement satisfaisant, en légère augmentation pour les mesures du SDE, 180 mesures/année pour 195 commandées, 52 pour le SECO, pour 50 commandées, 18 pour le SPAS, pour 15 commandées, plus les mesures individualisées. Les mesures pour l'AI sont décomptées différemment, par forfait.

En 2016, 57% de ces mesures se sont déroulées entièrement dans les programmes d'ETSL, 29% en institution d'accueil, dont 13% à Lausanne Job et 16% à Syni, et enfin 13% dans des dispositifs sans poste de travail attribué, dans les secteurs SPS et Syni.

Participations aux mesures, selon le lieu d'exécution de la mesure

Lieu de la mesure	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Total	Variation 2011-2016 (2011 = 100)
Administration communale	126	128	145	140	94	111	744	88.1
Institution d'accueil	105	110	107	85	95	110	612	104.8
Programme spécifique								
5D Multimédia et communication web + 5D Labmultimédia	76	82	96	117	100	118	589	155.3
Ateliers 36	122	111	157	157	147	174	868	142.6
Au goût du jour	42	51	75	64	61	74	367	176.2
CAPTA	75	75	83	86	97	94	510	125.3
DiversCités		23	35	41	39	55	193	
Esquisse	46	46	55	50	48	58	303	126.1
ETSL Direction			1					
GRAAP	33	40	32	48	41	63	257	190.9
Helvétie-Italie : Atelier Chantier naval d'Ateliers 36 depuis fin 2012	20	28						
IT4Net	16	14	19	17	19	21	106	131.3
ReStart	22	19	23	28	26	40	158	181.8
SIC	102	127	134	124	106	141	734	138.2
Solidarité Jouets	98	111	115	97	112	114	647	116.3
Total programme spécifique	652	727	825	829	796	952	4'732	146.0

Soutien et prestations spécialisées, coaching avec places variables*						57	57		
Syni Formation Coopération internationale **						160	160		
Syni 21	29	18						47	
Syni Lausanne ***	150	168	186	185	230	266	1'185	177.3	
Total	1'062	1'151	1'263	1'239	1'215	1'656	7'586	155.9	

* Création en 2016 de nouveaux dispositifs d'insertion dans le secteur SPS

** Prise en compte de la mesure de formation dans la Coopération internationale qui n'entraîne pas précédemment dans ces statistiques

*** Mesures Syni en Institution d'accueil

De 2015 à 2016, les tendances de profil des participants se maintiennent pour le genre, avec une majorité d'hommes, 55%, et pour l'origine, 48% de suisses. On note un léger rajeunissement, 26% de moins de 30 ans, contre 23 en 2015, 55% de 31 à 50 ans, mais toujours 19% de plus de 50 ans. 76% des participants ont un statut déterminé par la LACI, 21% par la LEmp et la LASV, 3% par d'autres assurances sociales.

En 2016, ETSL a dû modifier ses questionnaires pour tenir compte de la mise en place d'un questionnaire spécifique pour le SDE, ce qui rend la comparaison avec les années précédentes difficile. La satisfaction générale reste excellente, 94% des participants se disent satisfaits de leur mesure. Les formations, tous secteurs confondus, sont toujours considérées comme bonnes ou très bonnes. Les conseillers ORP apprécient la qualité du travail d'ETSL, avec 97% de satisfaction globale. En ce qui concerne les mandants, le SECO, le SDE, et l'OAI sont satisfaits des prestations et reconduisent les commandes en 2017. Le SPAS est satisfait de la mesure DiversCités, par contre les résultats insuffisants de la mesure Préparation à l'emploi impliquent son arrêt à fin juin 2017.

En 2016, ETSL a construit son futur en visant une double efficacité : rapprocher encore les ateliers du marché du travail, accroître les recettes qu'ils génèrent par une augmentation de la part facturable de production de biens et de services, augmenter le retour direct à l'emploi par une réforme de la recherche d'emploi, des stages externes en plus grand nombre, et du placement direct, grâce à un réseau renforcé d'entreprises partenaires et à des mandats internes spécifiques.

ETSL développera cette politique au cours des années qui viennent, avec des dispositifs repensés, pour de nouveaux publics, notamment avec des offres destinées à l'intégration des migrants.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Expertise de l'ITL

Pour faire suite à plusieurs plaintes concernant le volume sonore de la musique d'ambiance dans certains commerces de détail, l'ITL a informé les différentes associations regroupant les commerçants (SIC, ACL, Grands magasins, FPV) sur les effets néfastes du bruit pour la santé. Pour mémoire, l'exposition à des nuisances sonores de plus de 85 dB(A) est considérée comme dangereuse pour l'ouïe et doit être absolument évitée. Par ailleurs, des niveaux sonores même bien inférieurs à cette limite peuvent provoquer une impression de gêne résultant de l'interaction du bruit avec certaines activités et l'état ou les caractéristiques des individus. En dépit de la subjectivité de la perception du bruit, les effets néfastes de ces nuisances sonores pour la santé sont reconnus. Dans le cadre des activités telles que la vente ou le service à la clientèle, le commentaire de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail fixe pour l'exposition au bruit une valeur indicative maximale de 65 dB(A) à respecter dans tous les cas et une valeur indicative maximale de 55 dB(A) considérée comme un objectif à atteindre. Il convient d'en tenir compte dans les commerces, notamment lorsqu'une musique d'ambiance est diffusée.

L'ITL a ensuite procédé à 46 contrôles. Lors de 21 d'entre eux, elle a relevé un niveau sonore trop élevé.

Pages internet

Courant 2016, l'ITL a entrepris une refonte complète de ses pages Internet. L'accès à l'information est séparé en trois thèmes : employeur / travailleur / travail au noir et dumping salarial. Les rubriques suivantes y sont développées : le contrôle des conditions de travail en entreprise, les règles, la demande de déroger à l'interdiction d'occuper les travailleurs la nuit/le dimanche/les jours fériés, l'annonce en ligne pour l'occupation de jeunes travailleurs de moins de 15 ans, l'approbation ou l'examen des plans, les informations quant aux nouvelles entreprises, les exigences concernant les institutions subventionnées par la Ville, un guide pour porter les litiges concernant le contrat de travail devant un tribunal civil, la permanence en matière de contrat de travail et de conditions de travail en entreprise, la participation des travailleurs, les dénonciations des conditions de travail ainsi que des modèles de courrier. Toutes ces informations sont accessibles par le lien www.lausanne.ch/itl.

Pour rappel, le troisième thème relève de la compétence exclusive du Service de l'emploi, autorité cantonale de régulation du marché du travail, en vertu de la loi cantonale sur l'emploi (art. 64 ss).

Postulat de Meuron

Ce postulat demandait de regrouper toutes les forces de travail sous la houlette du Service cantonal de l'emploi. La Municipalité a soutenu l'importance du maintien d'une inspection du travail au niveau de la Commune. Cette dernière effectue non seulement ses tâches d'organe d'exécution mais propose sur mandat des autorités municipales plusieurs autres activités : une permanence en matière de droit du travail, une information en matière de législation sur le travail aux nouvelles entreprises établies dans la commune, un contrôle des conditions de travail dans les institutions subventionnées par la Ville de Lausanne et une vérification de la durée du travail des magasins bénéficiant d'une autorisation selon l'article RHOM. A titre supplétif, l'équipe des inspecteurs de l'ITL possède un niveau élevé de compétences et des connaissances

pointues en matière du droit du travail et de conditions de travail, dont peut aussi bénéficier l'administration communale: une hygiéniste et deux psychologues du travail, deux juristes et deux ingénieurs sécurité. Deux collaborateurs ont obtenu un *certificat of advanced studies* (CAS) en travail et santé à la Haute école de gestion Arc (HEG), à Neuchâtel, et pourront ainsi prétendre en 2017 au brevet fédéral de spécialiste de la sécurité au travail et protection de la santé.

Le Conseil communal de Lausanne a décidé de refuser la prise en considération de ce postulat dans sa séance du 1^{er} mars 2016.

Risques psychosociaux (RPS)

La thématique des groupes de confiance ou personne de confiance gagne en actualité dans les entreprises. Le SECO et les Inspections cantonales du travail le constatent depuis que le Tribunal fédéral a exigé, dans un arrêt de mai 2012, qu'une entreprise crée un service de conseil externe. L'ITL contribue activement à la formation des personnes de confiance depuis 2015.

Nouvelle réglementation

La fréquence du travail du dimanche ne nécessitant pas d'autorisation va augmenter pour les entreprises de traitement de produits de l'agriculture. Ainsi en a décidé le Conseil fédéral le 17 août 2016. La nouvelle disposition spéciale va s'appliquer aux entreprises de traitement de produits de l'agriculture. Le nouvel art. 12, al. 2bis, OLT 2 permet d'augmenter la fréquence du travail du dimanche ne nécessitant pas d'autorisation en faisant passer le nombre minimum de dimanches de congé de vingt-six à douze. L'autre nouveauté est que le repos hebdomadaire peut être octroyé alternativement sous la forme de 47 heures consécutives ou de deux fois 35 heures consécutives. La présente adaptation de l'OLT 2 consiste à transformer une pratique éprouvée en droit ordinaire.

Informations quant au stade de la mise en œuvre de la révision de l'ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (OLT 5) entrée en vigueur le 1^{er} août 2014

L'âge minimum à partir duquel les apprentis peuvent effectuer des travaux dangereux dans le cadre de leur formation professionnelle a été abaissé de 16 à 15 ans par une révision de l'OLT 5. Cet abaissement est conditionné notamment à l'élaboration de mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé et à la vérification de l'autorisation de former des apprentis par l'Office cantonal de la formation professionnelle. La liste contenant les professions dont les mesures d'accompagnement ont été acceptées, compte actuellement 75 professions. Cette liste sera complétée jusqu'à fin 2017.

Données chiffrées

Durant l'année écoulée, 311 contrôles ont été effectués dans les entreprises dont 61% n'ont pas été annoncés (contrôles inopinés). L'ITL a traité 18 plaintes d'usagers, envoyé dix décisions dont cinq décisions de refus relatives à des demandes de dérogation à l'interdiction du travail de nuit ou du dimanche. Un recours datant de 2015 est pendant au Département de l'économie et du sport (DECS). Un autre recours de 2014 a été rejeté par ce dernier; il portait sur l'emploi de personnel le dimanche dans un shop de station service. Trois dénonciations pénales ont été effectuées auprès du préfet et une auprès du Ministère public.

La permanence de droit du travail a traité 2'993 sollicitations dont 1'216 passages d'usagers dans les locaux de l'inspection. L'ITL a délivré 251 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments CHF 10'760.-) et effectué 37 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (CHF 8'120.-). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée quant à elle pour un montant de CHF 182'704.-.

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit des tâches d'une caisse de compensation AVS, à savoir, notamment :

- l'affiliation des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF/PC Fam et rente-pont
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

De plus amples renseignements sur ces différents domaines, qui ne sont pas placés sous la responsabilité des autorités communales, peuvent être obtenus auprès du service.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement.

Les mesures d'accompagnement du règlement communal sur la gestion des déchets ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs poubelles afin de faire face au surcroît de déchets engendrés par l'usage des couches-culottes. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs gratuits.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	4.10	4.10	4.10	4.10
Affiliés	14.80	14.80	15.10	14.10
PFM et AMAL	11.40	10.40	10.90	9.90
Prest.compl.famil.& Rentes	6.70	6.20	12.40	12.40
Prestations complémentaires	11.40	11.40	10.90	10.20
Rentes	7.00	7.00	7.00	6.00
RFM et AIL	10.30	10.30	10.60	10.60
Total service	65.70	64.20	71.00	67.30

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Total service	+ 5.30

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 ^{er} janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	5	4.10	5	4.10
Affiliés	17	14.80	16	14.10
PFM et AMAL	11	10.40	11	9.90
Prest.compl.famil.& Rentes	7	6.20	15	12.40
Prestations complémentaires	13	11.40	11	10.20
Rentes	7	7.00	6	6.00
RFM et AIL	12	10.30	12	10.60
Total service	72	64.20	76	67.30

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 ^{er} janvier	31 décembre
	n	n
Administration	2	3
Total service	2	3

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	6	8

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Art.8 (résiliation nom. prov.)	
Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement juste motif ordinaire	
Licenciement fin droit trait. 2 mois	
Licenciement fin droit trait. 24 mois	
Licenciement juste motif immédiat	
Licenciement invalidité totale	
Total service	6

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Création du Centre régional de décision du Grand-Lausanne pour le régime des PC Familles

Depuis le 1^{er} février 2016, l'Agence d'assurances sociales de Lausanne gère le régime des prestations complémentaires pour familles (PC Familles) pour toute l'agglomération lausannoise, via le centre régional de décision du Grand – Lausanne. Les prestations versées à la moitié des bénéficiaires du canton sont ainsi gérées depuis la place Chauderon. Le reste des bénéficiaires est réparti sur les cinq autres centres régionaux de décision situés à Yverdon, Payerne, Morges, Nyon et Vevey. L'informatique, la comptabilité et les flux financiers restent gérés par la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey.

UNITÉS OU THÈMES PRINCIPAUX DU SERVICE

Optimisation des relations entre l'agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juin 2014, la Municipalité a décidé de renoncer à l'indépendance de son Agence d'assurances sociales de type «A», ceci afin de réduire les charges liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des communes. Dans cette optique, des pourparlers ont été engagés avec la Direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Vevey et avec le Département de la santé et de l'action sociale, principaux partenaires de l'Agence. En 2016, on relève les évolutions suivantes :

- préparation du transfert à Vevey de la gestion des rentes AVS/AI et des indemnités journalières AI ;
- reprise de la gestion des comptes individuels par le siège de la caisse à Vevey ;
- contrôle, par l'agence, de la situation à l'égard de l'AVS de tous les étudiants du canton (augmentation de 22% du nombre d'étudiants contrôlés).

D'autres mesures de rationalisation interviendront, notamment lorsque les instances informatiques du siège et de l'agence auront été regroupées, probablement en 2017.

Allocation communale de naissance

Le montant de l'allocation n'a pas évolué depuis 2010 : il varie entre CHF 1'000.- et CHF 1'440.-, par paliers de CHF 110.- en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi d'une allocation est fixé à CHF 60'000.-. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

La mère de l'enfant doit être domiciliée légalement à Lausanne depuis au moins 3 mois au moment de la naissance de l'enfant.

A ces deux conditions s'est ajoutée depuis le 1^{er} juillet 2005 – date d'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité – celle réservant cette prestation aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative, ni ne recevant d'indemnités de l'assurance-chômage, de l'assurance-maladie et accidents ou de l'assurance-invalidité.

Dès que l'enfant est inscrit au contrôle des habitants de la Ville de Lausanne, le Service des assurances sociales prend contact avec les parents pour les informer de l'existence de cette prestation et leur adresser une notice expliquant les conditions d'octroi et un formulaire de demande d'allocation.

En 2016, 1'795 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés. 316 allocations ont pu être octroyées, pour un montant total de CHF 427'100.-.

Aide individuelle au logement (AIL)

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, financée paritairement par la Ville et le Canton, est restée stable, passant de 380 à 379 au 31 décembre. Les prestations versées se sont élevées à CHF 1'023'032.- en 2016, contre CHF 1'029'514.- en 2015.

L'AIL est une prestation qui vient en aide aux familles autonomes financièrement. Elle vient compléter un bouclier de prestations sociales et a pour but d'apporter un complément aux familles qui ont une charge trop lourde liée au loyer. L'AIL est fait partie des prestations prises en compte dans le système d'information du revenu déterminant unifié au 1^{er} janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit.

Règlement sur la gestion des déchets – Mesures d'accompagnement

En 2016, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- à 1'670 familles d'un enfant né en 2016, ou accueilli en vue d'adoption (distribution unique de 80 sacs de 35 litres ou de 160 sacs de 17 litres) ; 125 familles n'ont pas donné suite à l'offre proposée (6.9%) ;
- à 610 personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres ou de 100 sacs de 17 litres).